



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
50	1 ^e
51	2 ^e
48	3 ^e
50	4 ^e
52	5 ^e
55	6 ^e



Le 7 février 2020

Chers parents, chers élèves,

A partir de ce vendredi 7 février 2020, nous lançons la 2^{ème} salve de la campagne « Jamais sans mon livre ». Nous offrons à vos enfants, nos élèves, la possibilité d'emprunter un livre « coup de cœur » d'un professeur ou d'un élève pour quinze jours, période qui peut être prolongée une seule fois. Un document à compléter est à disposition sur place.

Tout élève intéressé à transmettre ses propres coups de cœur (attention : pas de livre émanant des listes de lecture) est invité à déposer son résumé-apéritif au secrétariat Max.

En espérant pouvoir ainsi promouvoir l'accès à la culture du livre pour tous, nous nous réjouissons déjà de voir nos élèves nombreux autour de la table « coups de cœur ».

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 12 février 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
53	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le jeudi 13 février 2020, nos élèves de 5^e année participeront à une après-midi de découverte de la Haute École Francisco Ferrer.

Professeurs accompagnateurs :

- M. Serna
- Mme Gerain

Les élèves seront également encadrés par M. Lonero.

Départ : 13h15 de l'Athénée

Fin de l'activité : 16h – licenciement sur place

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 février 2020

Avis n°	Classe
51	4 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 4^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Si vous n'avez pas pu assister à la séance d'informations du 3 février dernier, le texte suivant devrait vous aider à effectuer votre choix.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

Eco = Sciences économiques



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée

	LG			LM	LS	MS	SC	ECO	
	Cours communs à toutes les sections								
Fr.	5								
Ndls	4								
Angl.	4								
Hist.	2								
Géo.	2								
Ed. phys.	2								
CPC	1								
Rlmo/CPC	1								
Total	21			21	21	21	21	21	
	Cours particuliers aux sections								
	LG-Math	LG-Langues	LG-Art	LM	LS	MS	SC	Eco-Math	Eco-Langues
Sciences	3	3	3	6	6	6	6	3	3
Latin	4	4	4	4	4	-	-	-	-
Grec	4	4	4	-	-	-	-	-	-
Sc.éco	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Labo.	-	-	-	-	1	-	2	-	-
Math.	5	3	3	6	5	8	6	6	3
Espa.	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Angl. or.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Hist. Art	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	37	37	37	37	37	35	35	34	34

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;

- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Sciences économiques (ULB) ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le lundi 02/03/2020, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- 5LG - Mathématiques
- 5LG - Langues
- 5LG - Arts
- 5LS
- 5LM
- 5MS
- 5SC
- 5Eco - Mathématiques
- 5Eco - Langues
- 5^e Technique dans une autre école

Section : _____

- 5^e Professionnelle dans une autre école

Section : _____

Attention : à partir de la 5^e année, le choix d'une section est alors définitif (l'élève devra suivre les cours de 5^e et 6^e année dans la même section).

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,



A fixer au cahier d'avis

Le 4 février 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
46	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le départ pour Engreux aura lieu **le lundi 10 février 2020**. Les élèves de 3^{ème} année sont attendus **à l'Athénée pour 7h45**. Le retour se fera **le vendredi 14 février 2020 aux alentours de 16h30**.

Pensez à emporter, pour l'extérieur, des chaussures de marche et des baskets, des gants, un bonnet, une veste imperméable. Pour l'intérieur, prenez des chaussures de sport d'intérieur, t-shirts et shorts/leggings.

Il est inutile d'emporter de la nourriture, des boissons ou des objets de valeur (bijoux, argent, gsm,...).

Merci de prendre bonne note de ces informations.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 4 février 2020

Avis n°	Classe
50	2 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 2^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Si vous n'avez pas pu assister à la séance d'informations du 4 février dernier, le texte suivant devrait vous aider à effectuer votre choix.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

SES = sciences économiques-sciences

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

LE = langues-économie



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée.

Grilles horaires 3^e et 4^e années

	3LG	3LS	3SES		4LG	4LS	4SC		4SE
							4SC1	4SC2	
français	5	5	5		5	5	5	5	5
mathématique	5	5	5		5	5	5	5	5
néerlandais	4	4	4		4	4	4	4	4
anglais	4	4	4		4	4	4	4	4
histoire	2	2	2		2	2	2	2	2
géographie	2	2	2		2	2	2	2	2
sciences	3	3	3		3	3	3	3	3
éducation physique	2	2	2		2	2	2	2	2
CPC	1	1	1		1	1	1	1	1
CPC/morale/religion	1	1	1		1	1	1	1	1
Total	29	29	29		29	29	29	29	29
latin	4	4			4	4			
grec	2				2				
sciences économiques			4						4
math							2	1	
sciences		2	2			2	3	4	
géographie									1
français							1	1	1
Total	6	6	6		6	6	6	6	6
Total Grille Horaire	35	35	35		35	35	35	35	35

Pour les élèves qui comptent s'inscrire en 3LS (3^e latin-sciences)

Les élèves de 3LS qui souhaitent bénéficier d'une année de découverte du cours grec (au niveau de la langue et de la culture) pourront suivre deux heures de grec que l'Athénée organisera en complément et qui dispenseront de l'activité parascolaire.

Remarque : si votre fils ou votre fille décide d'entreprendre des études techniques ou professionnelles, le passage en 3^e année technique ou professionnelle reste possible, dans un autre établissement qu'Adolphe Max qui n'organise qu'un enseignement général de transition.

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;

- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le lundi 11/02/2018, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- 3LG
- 3LS
 - Dans ce cas :
 - l'élève suivra 2 h de grec en complément
 - l'élève ne suivra pas 2 h de grec en complément
- 3SES

- 3^e générale dans une autre école (exemple : 3^e sciences humaines)

- 3^e technique dans une autre école

Section : _____

- 3^e professionnelle dans une autre école

Section : _____

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,



A fixer au cahier d'avis

Le 4 février 2020

Avis n°	Classe
47	3 ^e

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 3^e année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Si vous n'avez pas pu assister à la séance d'informations du 3 février dernier, le texte suivant devrait vous aider à effectuer votre choix.

Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

SE = Sciences économiques



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée

Grilles horaires 4^e années

	4LG	4LS	4SC		4SE
			4SC1	4SC2	
français	5	5	5	5	5
mathématique	5	5	5	5	5
néerlandais	4	4	4	4	4
anglais	4	4	4	4	4
histoire	2	2	2	2	2
géographie	2	2	2	2	2
sciences	3	3	3	3	3
éducation physique	2	2	2	2	2
CPC	1	1	1	1	1
CPC/morale/religion	1	1	1	1	1
Total	29	29	29	29	29
latin	4	4			
grec	2				
sciences économiques					4
math			2	1	
sciences		2	3	4	
géographie					1
français			1	1	1
Total	6	6	6	6	6
Total Grille Horaire	35	35	35	35	35

Explications quant au nombre d'heures de mathématique et de sciences en 4^e année

Les élèves de 4SC1 auront au total 7h de mathématique et 6h de sciences (3h physique, 2h chimie et 1h biologie).

Les élèves de 4SC2 auront au total 6h de mathématique et 7h de sciences (3h physique, 2h chimie et 2h biologie).

A l'Athénée, certaines sections étant groupées, les élèves de 4LS auront des cours en commun avec les 4SC1 ou les 4SC2.

Les élèves qui choisissent la section latin-grec ou sciences économiques auront, comme en 3^e année, 5h de mathématique et 3h de sciences (1h physique, 1h chimie et 1h biologie).

Remarque : si votre fils ou votre fille décide d'entreprendre des études techniques ou professionnelles, le passage en 4^e année technique ou professionnelle reste possible, mais dans un autre établissement que l'Athénée Adolphe Max, celui-ci n'organisant qu'un enseignement général de transition.

Attention : à partir de la 5^e année, le choix d'une section est alors définitif (l'élève devra suivre les cours de 5^e et 6^e année dans la même section).

Grilles horaires de 5^e et 6^e années :

	LG			LM	LS	MS	SC	ECO	
	Cours communs à toutes les sections								
Fr.				5					
Ndls				4					
Angl.				4					
Hist.				2					
Géo.				2					
Ed. phys.				2					
CPC				1					
Rlmo/CPC				1					
Total	21			21	21	21	21	21	
	Cours particuliers aux sections								
	LG-Math	LG-Langues	LG-Art	LM	LS	MS	SC	Eco-Math	Eco-Langues
Sciences	3	3	3	6	6	6	6	3	3
Latin	4	4	4	4	4	-	-	-	-
Grec	4	4	4	-	-	-	-	-	-
Sc.éco	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Labo.	-	-	-	-	1	-	2	-	-
Math.	5	3	3	6	5	8	6	6	3
Espa.	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Angl. or.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Hist. Art	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Total	37	37	37	37	37	35	35	34	34

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

Section latin-grec

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Sections latin-sciences et sciences

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5^e année)

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;

- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

Section langues-économie

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Sciences économiques (ULB) ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le lundi 17/02/2020, à 8h.

CHOIX DE LA SECTION

Elève : Classe :

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- 4LG
- 4LS préciser : math fortes sciences fortes
- 4SC1 (math fortes)
- 4SC2 (sciences fortes)
- 4SE
- 4^e technique dans une autre école

Section : _____

- 4^e professionnelle dans une autre école

Section : _____

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
44ter	3SESB
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

ERRATUM

Chers parents,

Suite aux plaintes de nombreux professeurs et de parents d'élèves par rapport à l'ambiance de classe en 3SESB, je vous propose de nous rencontrer, ainsi que vos enfants, le **lundi 17/02 à 15h45** à l'Athénée (et non le mardi comme mentionné dans l'avis précédent)

Merci de prendre bonne note de cette information.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 24 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
48	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre du cours d'histoire, de géographie et de latin, les élèves de 2^e année partiront prochainement en excursion à l'archéoparc de Malagne près de Rochefort.

L'activité est constituée de :

1° une initiation à l'archéologie autour des vestiges d'une villa gallo-romaine avec, pour objectif, de plonger les élèves plus de 2000 ans en arrière.

2° une participation active à 3 ateliers (forge – pain – corderie) pour comprendre le quotidien des habitants de la villa gallo-romaine de cette époque.

Vu le nombre important d'élèves en 2^e année, la visite est organisée sur 2 jours différents :

- le **lundi 2 mars 2020** pour les élèves de **2LA – 2LE – 2LD – 2LF – 2M** (**!!! le lundi 2 mars est le premier jour d'école après le congé de carnaval : veillez à ne pas arriver en retard**)
- le **vendredi 20 mars** pour les élèves de **2LB – 2LC – 2LG – 2LH**.

Les élèves sont attendus **au plus tard à 7h30** dans le préau Carter de l'école. L'élève en retard devra passer la journée à l'école.

Le **retour** est prévu **aux alentours de 18h30 – 19h** en fonction du trafic routier.

Le prix de l'excursion s'élève à 27€. Ce prix comprend :

- le voyage aller-retour en autocar ;
- la visite guidée de l'archéoparc de Malagne sous la conduite d'un(e) animateur(ice) expérimenté(e) ;
- la participation aux 3 ateliers.

La somme de **27€** est à verser **au plus tard le vendredi 14 février** sur le compte bancaire

BE 97001043938349 de l'Athénée Adolphe Max avec en communication :

Le **nom et le prénom de l'enfant + classe + Malagne**.

Que prévoir ?

- des vêtements chauds (il fait généralement 3 à 5 degrés plus froid qu'à Bruxelles)
- un bonnet et des gants
- un anorak pour la pluie
- de bonnes chaussures (des chaussures fermées pour ne pas avoir froid)
- des feuilles de bloc ou un petit carnet pour prendre des notes (+ bic ou crayon)
- des tartines ou sandwiches pour le repas du midi + boissons
- 2 collations (une pour 10h, une autre pour 16h- 16h30)
- éventuellement, un peu d'argent de poche pour acheter un cadeau souvenir.

Le règlement de l'école reste d'application lors des visites : tout élève qui ne le respectera pas sera sanctionné.

Mme De Winter et M. Demoulin

P. De Meue

Les professeurs organisateurs

La Préfète des Etudes



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
49	2 ^e
45	3 ^e
49	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le **lundi 3 février 2020 à 18h** aura lieu une soirée d'information pour les élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années au sujet de leur orientation et futur choix d'option. La direction et les professeurs vous attendront nombreux pour parler de l'avenir de vos enfants, nos élèves.

Le choix de sections en 5^{ème} et 6^{ème} années se modifiant à partir de l'année prochaine, il est capital que les parents et les élèves de 4^{ème} année assistent à cette réunion.

Merci de prendre bonne note de cette information.

En espérant vous y voir nombreux,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
44bis	3SESB
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents,

Suite aux plaintes de nombreux professeurs et de parents d'élèves par rapport à l'ambiance de classe en 3SESB, je vous propose de nous rencontrer, ainsi que vos enfants, le **mardi 17/02 à 15h45** à l'Athénée.

Merci de prendre bonne note de cette information.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
48	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre du cours de français, les élèves de 4^{ème} année participeront à un atelier d'écriture animé par l'auteur Geneviève Damas, les 5 et 7 février 2020.

Horaire :

5/2/2020 : 4LS2-SC2 de 8h50 à 10h30 et 4LS1-SC1 de 10h45 à 12h25

7/2/2020 : 4LG-SE de 9h40 à 11h35

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 23 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
50	5 ^e
52	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Veillez noter que les deux prochaines épreuves de dissertations pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années auront lieu le **mardi 18 février 2020** de 14h05 à 17h30 et le vendredi **24 avril 2020** de 14h05 à 17h30.

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
50bis	5SC
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le 10 mars 2020, les élèves de 5^{ème} SC visiteront l'experimentalium de physique. La visite portera sur les parties mécanique, électrostatique et électromagnétique du musée de physique de l'ULB.

Les élèves seront attendus à 14h à l'arrêt de métro Delta et seront licenciés à 16h sur le campus de la Plaine (ULB).

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 24 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
53	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le **jeudi 20 février** prochain, les élèves de rhétorique, se rendront à l'**Université libre de Bruxelles** pour participer à un « Après-midi inédit ».

C'est une occasion unique pour les élèves de découvrir, par le biais d'activités, comment les matières sont enseignées à l'université, de s'informer sur leurs études à venir et de partager un moment de convivialité avec des professeurs universitaires mais aussi des rhétoriciens issus d'autres écoles secondaires.

Lieu et heure rendez-vous : **Librairie des Presses universitaires belges (PUB)**, Solbosch, avenue Paul Héger, 42 à 1000 Bruxelles (en face de l'arrêt « ULB » du Bus 71) à **12h40 précise**.

Programme de l'activité :

12h45 - 13h15 : accueil par les autorités de l'ULB

13h20 - 14h : spectacle - invitation à la réflexion

14h - 14h50 : atelier 1 (au choix sur inscription préalable)

15h - 15h50 : moment de convivialité et information sur les études

16h - 16h50 : atelier 2 (au choix sur inscription préalable)

17h : fin de l'activité (licenciement des élèves sur place)

Prix de l'activité : gratuit (prévoir un titre de transport pour l'aller et le retour).

Les cours se termineront ce jour-là à 11h35 pour permettre aux élèves de se rendre au lieu de rendez-vous à l'ULB. Ils seront accompagnés par Mmes De Winter et Messari tout au long de l'activité.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 29 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
53 bis	6LS-SC

Chers parents, chers élèves,

Le 16 mars 2020, les élèves de 6LS-SC visiteront l'incinérateur de Bruxelles énergie. La visite technique sera centrée sur la production d'énergie électrique et thermique par incinération.

Les élèves sont attendus à l'arrêt STIB devant le Dockx Bruxelles à 14h et seront licenciés sur place vers 16h.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
47	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e



Le 20 janvier 2020

Chers parents,

Nous vous rappelons qu'une somme de 150€ est demandée pour la participation de votre enfant au voyage scolaire à Ovifat. 80€ étaient à payer pour mi-janvier. Nous vous invitons à effectuer le 2^{ème} versement de 70€, pour mi-février, sur le compte de l'Athénée **BE97 0010 4393 8349**.

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 20 janvier 2020

Avis n°	Classe
48	1 ^e
47	2 ^e
44	3 ^e
47	4 ^e
49	5 ^e
51	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les lundi 10 et mardi 11 février 2020, les professeurs de notre Athénée seront en formation pédagogique. Les cours seront donc suspendus toute la journée pour tous les élèves. Les activités parascolaires de ce lundi et mardi seront également annulées.

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 20 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

L'activité parascolaire d'arabe débutera ce mercredi 22 janvier 2020 de 13h30 à 15h, à l'Athénée.

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 21 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les répétitions pour les rencontres musicales se dérouleront les mercredis à partir de 14h, chaque élève adaptant l'horaire en fonction de ses activités personnelles. La première séance aura lieu le mercredi 29 janvier 2020.

Rendez-vous dans le préau Max près de la salle des professeurs.

Afin de garantir à chacun la meilleure prestation lors du concert, il est indispensable de se présenter aux répétitions avec régularité, avec le matériel nécessaire (instrument, partition, MP3 de l'accompagnement,...) et avec une connaissance suffisante des morceaux choisis (répéter n'est pas synonyme de découvrir).

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Athénée Ad. MAX

40 Bd Clovis - 1000 Bruxelles
tél. 02/740.24.60 - fax 02/740.24.88
E-mail : admax@brunette.brucity.be

Bruxelles, le 7 janvier 2020

A fixer au cahier d'avis

Avis n°	classe
	4LS2-SC2

STAGE AU CENTRE D'INITIATION A L'ÉCOLOGIE ET D'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT

Voici les dernières informations concernant notre voyage d'écologie à Han-sur-Lesse.

Adresse du stage

DOMAINE DES MASURES

Rue des Chasseurs Ardennais, 40
5580 Han-Sur-Lesse
Tél. : 084-37 02 04

Durée du stage :

Départ en train le lundi 17 février 2020 rendez-vous à 8h30 à la gare de Schuman
Retour le vendredi 21 février 2020 vers 15h10 (gare de Schuman).

Organisation d'une journée type :

- 7h : réveil
- 8h : déjeuner
- 9h : début des activités du jour
- 12h : dîner (pique-nique en fonction de l'activité)
- 13h.30 : reprise des activités
- 17h.30 : fin des activités de jour - collations - arrivée des éducateurs internes
- 18h.30 : souper au restaurant du Domaine des Masures
- 20h : début des activités de soirée
- 22h : extinction des feux

Matériel à emporter :

- !!!! **Aucun objet de valeur !!!!**
- **carte d'identité (et carte SIS)**
- **3 paires de chaussures :**
 - * bottes hautes en caoutchouc (arrivant minimum mi-mollet)
 - * chaussures de marche
 - * chaussures propres (baskets par ex.) **obligatoirement autres que celles de sortie** à l'intérieur des bâtiments
- **petit sac à dos de terrain et matériel de prise de notes sur le terrain**
- lampe de poche
- vêtements pouvant être salis
- vêtements chauds et de pluie en suffisance
- nécessaire de toilette
- un sac poubelle (pour y mettre les vêtements boueux)
- matériel scolaire (farde plastifiée, feuilles, ...), crayons noir et de couleurs
- un petit peu d'argent de poche pour l'achat éventuel de boissons
- facultatif : ballons et raquettes de ping-pong + balles : 2 tables seront à notre disposition



Athénée Ad. MAX

40 Bd Clovis - 1000 Bruxelles
tél. 02/740.24.60 - fax 02/740.24.88
E-mail : admax@brunette.brucity.be

Bruxelles, le 7 janvier 2020

Programme du séjour :

Un programme reprenant les différentes activités auxquelles nous participerons se trouve à la suite de cet avis.

Comportement des élèves :

Nous attendons de nos élèves une attitude irréprochable.

Le matériel mis à notre disposition doit rester en parfait état.

Les chambres seront gardées en ordre et en bon état de propreté.

Le centre et les professeurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Il est strictement interdit de fumer, de boire de l'alcool.

Il est strictement interdit de boire, de manger ou de se réunir dans les dortoirs : des locaux sont prévus à cet effet.

Vous trouverez en annexe le règlement interne du centre.

Documents à compléter :

Vous trouverez ci-joint des documents reprenant les renseignements médicaux et l'autorisation parentale. Ces deux documents sont à compléter et à remettre le lundi 1^{er} février à madame Hiernaux.

Coût du stage :

Je rappelle que nous attendons votre deuxième versement pour le 1^{er} février au plus tard sur le compte de l'école.

Rappel :

Le deuxième versement est de 82 €.

Modalités du virement :

- N° de compte de l'école : BE 97 0010 4393 8349
- Communication : HSL + « Nom et prénom de l'élève » + « classe »

Il est possible d'obtenir une intervention de la mutuelle pour des séjours de « classes vertes ».

Je vous souhaite de passer un agréable stage : venez en pleine forme et enthousiastes pour cette semaine sur le terrain.

Mme De Meue, Préfète des Etudes

Mme Hiernaux
Professeur organisateur



Athénée Ad. MAX

40 Bd Clovis - 1000 Bruxelles
tél. 02/740.24.60 - fax 02/740.24.88
E-mail : admax@brunette.brucity.be

Bruxelles, le 7 janvier 2020

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Date de naissance :

Situation médicale :

groupe sanguin :

état de santé, médicaments, contre-indication :

.....

.....

.....

.....

.....

Médecin traitant :

.....

Mutuelle :

coller une vignette :

coller la vignette ici

Document à remettre à Mme Hiernaux en classe, le **mardi 29 janvier**.



Athénée Ad. MAX

40 Bd Clovis - 1000 Bruxelles
tél. 02/740.24.60 - fax 02/740.24.88
E-mail : admax@brunette.brucity.be

Bruxelles, le 7 janvier 2020

Stage d'écologie, Han-Sur-Lesse, février 2019

Je, soussigné(e)

Père, mère ou tuteur de

élève de la classe de 4^{ème} Latin Sciences - Sciences

déclare marquer mon accord pour la participation de mon enfant au stage d'écologie de Han-Sur-Lesse.

Signature parent(s) :

Déclaration à remettre à Mme Hiernaux en classe, le mardi 29 janvier.



A fixer au cahier d'avis

Le 13 janvier 2020

Avis n°	Classe
45	1 ^e
45	2 ^e
42	3 ^e
45	4 ^e
47	5 ^e
49	6 ^e

Chers parents,
Chers élèves,

L'examen des canalisations de nos toilettes par les plombiers qui sont venus les entretenir a révélé la présence de toutes sortes d'objets susceptibles de les boucher. Outre l'évident désagrément que des toilettes bouchées peuvent apporter, ce constat questionne le respect dont on fait preuve, lorsque l'on se sert des sanitaires, tant vis-à-vis de l'école que de ses condisciples et de soi-même.

Je fais donc appel à votre sens des responsabilités et de l'hygiène pour vous demander plus d'attention et de propreté : il ne faut rien jeter d'autre que le papier toilette dans les cuvettes, et il faut impérativement s'efforcer de maintenir l'endroit propre après son passage.

La surveillance autour des toilettes de l'Athénée sera renforcée et tout comportement déviant sanctionné.

Merci pour votre collaboration,

La Préfète des Études,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 15 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
43bis	3LG- LSA/3LS C-SESB
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le lundi 20 janvier 2020 de 10h30 à 12h25, dans le cadre du cours de Mme Marchand, les élèves de 3LG-LSA et 3LSC-SESB assisteront à la conférence intitulée « Mais où se cache la chimie ? », au local de géographie.

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Athénée Adolphe MAX

Enseignement de la Ville de Bruxelles - Instruction Publique

Boulevard Clovis, 40 - 1000 Bruxelles

☎ 02/740 24 60 - ☎ 02/740 24 88

@ : admax@brucity.education



Bruxelles, le 14 janvier 2020

Avis n°	classe
46	1 ^e
46	2 ^e
43	3 ^e
46	4 ^e
48	5 ^e
50	6 ^e

Concerne : CONSEIL DES ÉLÈVES - REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL DE PARTICIPATION

Depuis l'année scolaire 1998-1999, il existe dans l'établissement un Conseil des élèves. Celui-ci comprend les représentants des élèves et tient une dizaine de réunions par an, dans local B11 (préau Max).

Les informations concernant le Conseil des élèves - composition, rôles, etc.- feront l'objet d'un avis spécifique.

Les élèves ont également trois représentants (un par degré) et trois suppléants au sein du Conseil de participation institué dans chaque établissement scolaire par un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Conseil de participation est composé de représentants des élèves mais aussi, notamment, de représentants des professeurs et des parents. Il est présidé par Madame la Préfète et se réunit deux fois par an pour discuter du **projet d'établissement**, pour éventuellement le modifier, et pour évaluer sa réalisation chaque année scolaire.

IMPORTANT : Les mandats des représentants des élèves au sein du Conseil de participation sont valables deux ans. Ils arriveront à échéance fin janvier 2020. Afin de remplacer l'ensemble des représentants des élèves (D1- D2 – D3), les élèves désirant se présenter comme candidats aux postes de représentants peuvent déposer leur candidature en remettant le talon ci-dessous à M. Izmar au secrétariat Max, au plus tard le lundi 20 janvier 2020. L'élection aura lieu le jeudi 23 janvier 2020 (bulletin de votes complété par chaque élève) et les résultats seront affichés le lundi 27 janvier 2020. Afin de transmettre l'avis des élèves au Conseil de participation, les élus seront également tenus de siéger au Conseil des élèves.

La Préfète des Études,

P. DE MEUE

Je soussigné(e),, de la classe de....., désire poser ma candidature pour l'élection des représentants des élèves au Conseil de participation de l'Athénée Adolphe Max pour les mandats couvrant les années scolaires 2019–2020 et 2020-2021.

Date : _____

Signature,

*A remettre au secrétariat(Max) le **lundi 20 janvier 2020** au plus tard.*



Le 8 janvier 2020

A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
44	1 ^e
44	2 ^e
41	3 ^e
44	4 ^e
46	5 ^e
48	6 ^e

Chers parents,
Chers élèves,

Dans le cadre du programme « Ouverture aux langues et aux cultures » (OLC) de la Communauté française de Belgique, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer gratuitement un cours parascolaire d'arabe, au sein de l'Athénée. Celui-ci se déroulera le mercredi de 13h30 à 15h00 à partir du 15 janvier prochain et sera proposé parmi les activités à choisir pour l'année scolaire prochaine.

Pour les séances qui auront lieu de janvier à juin, nous pouvons accepter vingt élèves volontaires, qui seront régulièrement inscrits et devront fréquenter le cours assidûment, comme n'importe quelle autre activité parascolaire. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à remplir et remettre le talon ci-dessous au secrétariat Max, au plus tard le lundi 13 janvier 2020.

Attention, cependant : cette inscription s'ajoutera à l'activité déjà choisie et n'annulera en aucun cas l'inscription actuelle aux parascolaires.

Par ailleurs, les places étant limitées, priorité sera donnée aux élèves qui auront remis le formulaire le plus rapidement.

En espérant que cette nouvelle offre d'enseignement rencontrera du succès,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

✂-----
Je soussigné(e) (Nom, Prénom) _____,
responsable légal de _____, fréquentant la classe de _____,
souhaite inscrire mon enfant à l'activité parascolaire d'arabe, qui se donne le mercredi de 13h30 à
15h00, du 15 janvier au 6 mai 2020.

Signature,



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 9 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
46	5 ^e
49	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le vendredi 17 janvier 2020, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années assisteront à une présentation du métier d'avocat et de juriste à l'Athénée, au local D11. Ils seront encadrés par Mmes Desmet et Stuyck.

Horaire :

- De 8h à 8h50 : les élèves de 6^{ème}
- De 8h50 à 9h40 : les élèves de 5^{ème}

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 9 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
48	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Ce vendredi 10 janvier 2020, aura lieu le séminaire « Rédiger en vue du TFE » à destination des élèves de 6^e année dans le cadre de la préparation du TFE.

Cette activité se déroulera de 14h05 à 15h45 et sera encadrée par Mmes Desmet et Noël ainsi que par M. Lonero, au local B13.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

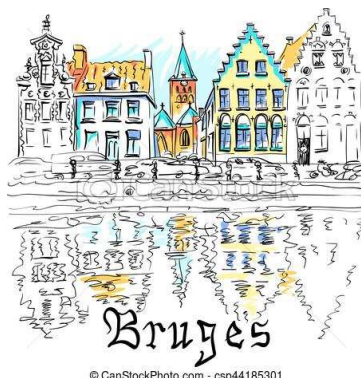
ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
43	2LA-SA/2LB-SB/2LD-SD/2LE-SE/2M-SM



Le 06 janvier 2020

Excursion à Bruges

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre du cours de néerlandais, tous les élèves des classes de 2^e année découvriront la ville de Bruges, **le lundi 23 mars 2020**.

Chaque groupe d'élèves sera encadré par son professeur de néerlandais et un autre professeur.

Pourriez-vous vous assurer que votre enfant dispose d'une carte d'identité en règle ou d'un document équivalent ?

Je tiens à rappeler que tout élève présentant des problèmes de comportement se verra interdit de participer.

Le montant de **40 €** sera versé sur le compte (BE97001043938349) avec communication libre (Bruges 2020, nom de l'enfant, le prénom et la classe) pour **le vendredi 21 février 2020 au plus tard**.

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Afin de préparer cette excursion, vous trouverez ci-dessous une liste des affaires à emporter.

LISTE

Documents : carte d'identité

Matériel : dossier FLANDRE OCCIDENTALE
carnet de notes + bic et crayon
pique-nique + boisson
collations de 10h. et 16h.
argent de poche (facultatif)

Vêtements : les élèves doivent porter des vêtements corrects, chauds et confortables.

PAS DE TRAINING

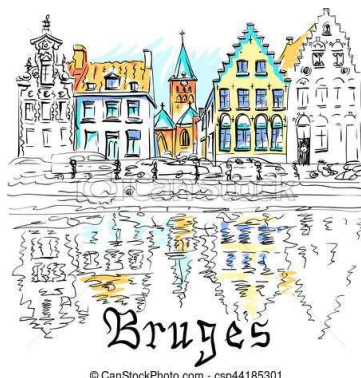
veste de pluie ou anorak (obligatoire)
chaussures de marche confortables

L'Athénée décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur.



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
43	2LC-SC/2LF-SF/2LG-SG/2LH-SH



Le 06 janvier 2020

Excursion à Bruges

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre du cours de néerlandais, tous les élèves des classes de 2^e année découvriront la ville de Bruges, **le vendredi 13 mars 2020**.

Chaque groupe d'élèves sera encadré par son professeur de néerlandais et un autre professeur.

Pourriez-vous vous assurer que votre enfant dispose d'une carte d'identité en règle ou d'un document équivalent ?

Je tiens à rappeler que tout élève présentant des problèmes de comportement se verra interdit de participer.

Le montant de **40 €** sera versé sur le compte (BE97001043938349) avec communication libre (Bruges 2020, nom de l'enfant, le prénom et la classe) pour **le vendredi 21 février 2020 au plus tard**.

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be

Afin de préparer cette excursion, vous trouverez ci-dessous une liste des affaires à emporter.

LISTE

Documents : carte d'identité

Matériel : dossier FLANDRE OCCIDENTALE
carnet de notes + bic et crayon
pique-nique + boisson
collations de 10h. et 16h.
argent de poche (facultatif)

Vêtements : les élèves doivent porter des vêtements corrects, chauds et confortables.

PAS DE TRAINING

veste de pluie ou anorak (obligatoire)
chaussures de marche confortables

L'Athénée décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur.



A fixer au cahier d'avis

Le 6 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
44	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les élèves de 4^{ème} bénéficieront d'une animation EVRAS donnée par le planning familial « Aimer Jeunes », en collaboration avec le service PSE de l'école. L'animation se déroulera en 2 séances de 1h40. Avant et après chaque séance, les élèves auront cours normalement.

4 LG/SE :

Lundi 6 janvier de 10h45 à 12h25

Mardi 21 janvier de 14h05 à 15h45

4 LS1/SC1 :

Mardi 7 janvier de 10h45 à 12h25

Lundi 20 janvier de 10h45 à 12h25

4 LS2/SC2 :

Mardi 7 janvier de 14h05 à 15h45

Mardi 21 janvier de 10h45 à 12h25

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 6 janvier 2020

Avis n°	Classe
43	1 ^e
42	2 ^e
40	3 ^e
43	4 ^e
45	5 ^e
47	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

C'est avec grand plaisir que je vous annonce que M. Dakkoun, a été désigné officiellement au poste d'économiste à l'Athénée Adolphe Max.

Nous lui souhaitons pleine satisfaction et épanouissement dans la prise de ses nouvelles fonctions.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 20 décembre 2019

Avis n°	Classe
42	1 ^e
41	2 ^e
39	3 ^e
42	4 ^e
44	5 ^e
46	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dès la rentrée de janvier 2020, nous changeons de fournisseur de sandwiches.

Voici nos nouvelles propositions de sandwiches :

- Thon piquant + salade : 2,70€
- Thon mayonnaise + salade : 2,70€
- Américain pur bœuf + salade + tomates : 2,70€
- Club (jambon/fromage + salade + tomates) : 3,20€
- Végétarien : tomates – mozzarella – pesto : 2,70€
tapenade d'olive – aubergines – concombres – tomates- salade : 3,20€

- Vente de Capri Sun : 0,50€

Attention : veuillez noter que le paiement en liquide uniquement et la distribution des sandwiches se feront de 12h25 à 13h30 dans le préau Carter. Il n'est donc plus nécessaire d'effectuer une réservation au préalable tôt le matin.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Le 20 décembre 2019

A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
	1 ^e
	2MA-SMA
	3 ^e
	4 ^e
	5 ^e
	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Suite au conseil de classe du jeudi 19 décembre 2019, Mme La Préfète et les professeurs souhaiteraient rencontrer tous les parents des élèves de 2M-SM.

Tous les parents ainsi que tous les élèves de 2M-SM sont attendus le **lundi 6 janvier à 18h** dans le local en face du secrétariat Max.

Merci pour votre compréhension.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



A fixer au cahier d'avis

Le 6 janvier 2020

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
45	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le mardi 4 février 2020, les élèves de 6^e année visiteront la ville de Gand et le musée du Docteur Guislain sur l'histoire de la psychiatrie.

Départ en train de la Gare centrale

Le rendez-vous est fixé à 8h00 – dans le grand hall

Retour à la Gare centrale vers 18h00

Licenciement sur place.

Le prix total (transport et visites guidées) s'élève à 15,50 €.

L'argent sera relevé en classe par Mmes Baugniet et Chaponan le vendredi 24 janvier 2020.

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

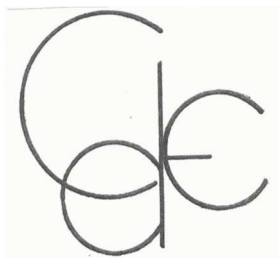
ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
41	1 ^e
40	2 ^e
38	3 ^e
41	4 ^e
43	5 ^e
44	6 ^e



Le 17 décembre 2019

Chers élèves,

Comme chaque année à la même période, le Conseil des Elèves organise son traditionnel petit-déjeuner de Noël. Pour l'occasion, nous vous invitons à venir nombreux pour en profiter pleinement. Les tarifs sont les suivants :

- 1 couque / 1 tartine : 1€
- 1 boisson : 0,5€
- 1 couque / tartine + 1 boisson : 1,5€

Rendez-vous donc le 20 décembre de 7h30 à 10h dans le local de 2LH-SH, en face du secrétariat.

En espérant vous voir très nombreux,

Le Conseil des Elèves,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 11 décembre 2019

Avis n°	Classe
38	1 ^e
38	2 ^e
36	3 ^e
39	4 ^e
41	5 ^e
42	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Nous vous informons qu'un grand nettoyage des classes sera effectué pendant les vacances de Noël.

Veillez penser à ramener à votre domicile tous les classeurs et fardes vous appartenant.

Merci de prendre bonne note de cette information.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

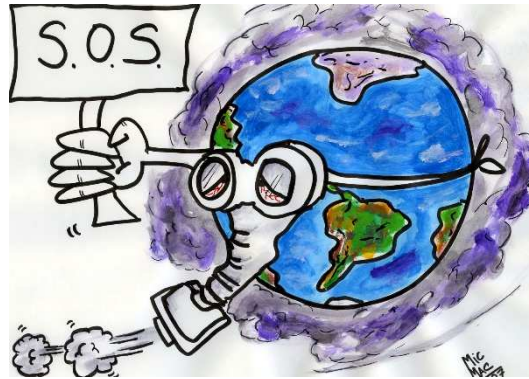
Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
39	1 ^e
39	2 ^e
37	3 ^e
40	4 ^e
42	5 ^e
43	6 ^e

Le 12 décembre 2019



Concerne : S.O.S. climat !

Chers parents, chers élèves,

Merci de bien veiller à fermer les portes des sas donnant sur l'extérieur si vous êtes les derniers élèves du rang quittant les cours de récréation.

En effet, ces portes restent hélas trop souvent ouvertes, bloquées par des poubelles, et refroidissent ainsi tout l'établissement inutilement - parfois pendant des heures.

Il serait dommage de ne pas être vigilant à cet égard alors que nous pouvons nous enorgueillir d'avoir des élèves défenseurs du « Projet vert ».

Je vous remercie pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
40	1 ^e

Le 20 décembre 2019



Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours de géographie, les élèves de première année se rendront pendant trois jours à Ovifat.

Au programme de ces trois journées, figurent une visite du château Reinhardstein, une visite des Hautes Fagnes et un exercice pratique d'utilisation de cartes et de la boussole, une visite au centre de l'Asbl « Territoire de la Mémoire » pour l'exposition « Plus jamais ça » et une visite de la mine de Blegny. Ce programme ménagera un moment de détente sous la forme d'une promenade à vélo, pour ceux qui savent le pratiquer.

Cette excursion aura lieu :

-du 30 mars au 1 avril 2020 pour les classes 1LA-1LB-1LD

-du 1 au 3 avril 2020 pour les classes 1LC-1LE-1LF

Le logement se fera dans un gîte d'hôtes à Ovifat, en pension complète. Seul le pique-nique pour le premier midi n'est pas prévu et devra être assuré par les parents. Tous frais compris, la participation demandée sera de 150 € par élève. **Un acompte de 80 € sera demandé mi-janvier et le solde de 70 € mi-février 2020.**

Je tiens à signaler que pour tout élève présentant des problèmes de comportement, une décision sera prise quant à sa participation ou non à ce séjour.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Déplacement de 3 jours à Ovifat, avril 2020

Afin de permettre l'organisation de ce séjour, je vous demande de bien vouloir compléter le talon ci-joint à remettre au secrétariat Max (à Mme Languillier) pour le lundi 06 janvier 2020 au plus tard.

Je soussigné(e) Père/Mère/Tuteur de

L'enfant : (nom, Prénom)

De la classe de confirme avoir pris connaissance des conditions d'organisation de ce séjour et confirme également la participation de mon enfant à Ovifat au mois d'avril 2020.

Date et signature



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 13 décembre 2019

Avis n°	Classe
42 bis	5 ^e MS/SC

Chers parents, chers élèves,

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'examen oral de mathématique de Mme Plompen 5MS/SC, prévu le lundi 16 décembre et le mardi 17 décembre est annulé et reporté à la première semaine de janvier 2020 selon la répartition suivante :

Horaire de passage : Examen oral de mathématique 5MS

Mardi 7 janvier 2020

14h00 1) de Meulemeester Tristan
2) Sabbani Taha
3) Staelens Zérane
4) Ziauddin Md

16h15 à 18h30

1) Loiseau Chloé
2) Mediouni Mounia
3) Samyn Coralie
4) Yusufov Denis

Mercredi 8 janvier 2020

14h00 1) Akkaya Garip
2) Bouzakhti Mohamed
3) Hidayat Jaouad

Horaire de passage : Examen oral de mathématique 5SC (voir verso)

Vendredi 10 janvier 2020

14h00 1) Abdelkhalek Yasmina
2) Kavak Adem
3) Richardson Archibald
4) Clément Evie

16h15 5) Yussuf Azeemat
6) De Greef Ghizlane
7) Aslan Dara

Je vous remercie pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 2 décembre 2019

Avis n°	Classe
37	1 ^e
37	2 ^e
35	3 ^e
38	4 ^e
40	5 ^e
41	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Veillez noter les informations suivantes concernant le licenciement des élèves à la veille de leur 1^{er} examen du mois de décembre :

1^{ère} année

Fin des cours à 12h25 le lundi 9 décembre 2019

2^{ème} année

Fin des cours à 12h25 le lundi 9 décembre 2019

3^{ème} année

Fin des cours à 12h25 le mardi 3 décembre 2019

4^{ème} année

Fin des cours à 13h15 le mardi 3 décembre 2019

Pour les classes de 5^{ème} et 6^{ème} années, l'horaire normal est d'application, même la veille de l'examen.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 26 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
36	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre du cours de musique de M. Hoven, tous les élèves de 2^{ème} année ont pu assister, le jeudi 21 novembre dernier, à un concert du Trio Spilliaert à l'école même.

Le 27 mars 2020, un 2^{ème} concert est prévu, avec le quintette ET CAETERA.

Nous vous demandons de bien vouloir verser, pour le vendredi 13 décembre au plus tard, la somme de 14,50€ par élève sur le compte **BE97 0010 4393 8349**, avec en communication les nom, prénom, classe de l'élève, et « concerts 2^{ème} année ».

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 22 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e



Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre de l'activité parascolaire « gymnastique sportive », Mme Bekaert organise une sortie au Koezio (Quai des Usines, 163 à 1000 Bruxelles, à côté du centre commercial Docks) le vendredi 29 novembre 2019.

Veillez prévoir une boisson et un titre de transport. Le coût de l'activité s'élève à 20€.

Mme Bekaert

Professeur d'éducation physique

Document à remettre à Mme Bekaert pour le lundi 25/11/2019

° Mon enfant, (Nom, Prénom)....., peut être licencié sur place

° Mon enfant doit revenir à l'école



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Le 19 novembre 2019

Chers parents, chers élèves,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur du séjour sportif à Engreux. Je vous demande de **le lire attentivement avec votre enfant**, de le lui faire signer, de le signer vous-même et de le remettre au secrétariat Max de l'Athénée. Le séjour à Engreux a pour but de faire découvrir à vos enfants de nouvelles activités sportives dans un cadre très agréable, encadré par une structure professionnelle au sein de groupes réduits (15 élèves). Ce séjour a également pour objectif d'apprendre à vivre en collectivité en se respectant mutuellement et en sachant s'organiser pour faire face à de nouveaux défis.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous imposerons quelques points de règlement dont nous veillerons à la stricte observation :

- interdiction de fumer durant TOUT le stage
- interdiction de consommer des boissons alcoolisées durant tout le stage
- respect des infrastructures sportives et des habitations
- respect du personnel du centre sportif et des moniteurs
- respect de TOUS les occupants des lieux
- les élèves ne quittent plus leur chambre après 22h30
- chaque élève est responsable de ses affaires
- les valeurs (argent, montres, ...) peuvent être confiées aux professeurs

L'élève qui perturberait gravement le bon déroulement de ce stage risque de se voir renvoyer chez lui.

Matériel indispensable :

- **vêtements chauds + veste imperméable !!!**
- **tenue sportive d'extérieur (training (ou legging) + vieilles baskets + veste imperméable légère)**
- **tenue sportive d'intérieur (short (ou legging) + t-shirt de l'école + chaussures de sport propres)**
- **chaussures de marche confortables**
- **vêtements de rechange en quantité suffisante**
- **sa bonne humeur et un état d'esprit positif !!!**

Rappel :

- interdiction d'utiliser son GSM lors des activités (règlement de l'ADEPS), il y aura des plages horaires pour l'utilisation et interdiction de « **faire des réserves** » d'aliments divers (chips, bonbons, biscuits, coca...), la nourriture servie sur place est abondante et de qualité.

Les professeurs organisateurs,

La Préfète des Etudes,

M. Hannon et Mme Bekaert

P. De Meue



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Prière de marquer votre choix

Deux sortes de repas sont prévus :

- Un repas végétarien**
- Un repas classique avec viande**

A remettre au plus tard le 2 décembre 2019 au secrétariat Max

Nom, Prénom : Classe :

A pris connaissance du règlement d'ordre intérieur du séjour

L'élève,

Le parent responsable,



A fixer au cahier d'avis

Le 20 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
34	3 ^e
37	4 ^e
39	5 ^e
40	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

La nouvelle répartition des locaux implique l'application de nouvelles mesures afin d'assurer une sécurité maximale à nos élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année.

Nous demandons instamment à nos élèves de bien respecter le règlement suivant :

1. A la récréation de 10h30, 12h25 et 13h15, ainsi qu'à la fin des cours l'après-midi, les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année sortiront de leur local respectif et descendront vers le rez-de-chaussée.

Il importe donc qu'aucun élève ne traîne dans les couloirs, les escaliers ou sur les paliers, pour des raisons évidentes de sécurité.

Durant l'heure de table, les élèves, de la 1^{ère} à la 5^{ème} année, se dirigeront obligatoirement vers le réfectoire qui leur attribué.

Concerne uniquement les rhétoriciens : durant l'heure de table, les rhétoriciens pourront exceptionnellement disposer du local situé au rez-de-chaussée du bâtiment primaire, à charge pour eux de s'engager à tenir ce local propre et en ordre.

2. Toute demande de prêt de clés auprès des professeurs et/ou du secrétariat est également interdite, et ce pour éviter toute dégradation ou vol.

Merci pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
36	1 ^e
35	2 ^e
33	3 ^e
36	4 ^e
38	5 ^e
39	6 ^e

Le 18 novembre 2019



Chers parents, chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nos 30^{èmes} Rencontres Musicales se dérouleront le **vendredi 8 mai 2020** dans les murs de l'Athénée.

Elles permettent à votre enfant de faire découvrir, à l'ensemble du public présent (camarades, professeurs, parents, amis, ...), une autre facette de sa personnalité en y interprétant un morceau de son choix.

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes. Si votre enfant est intéressé par l'événement, il lui suffit de compléter le talon d'inscription ci-joint et de venir le déposer au secrétariat Max, au plus tard pour le **vendredi 29 novembre 2019**. **Il va de soi que son inscription implique sa participation aux différentes répétitions qui ponctueront l'année. Les dates de ces dernières vous seront communiquées en temps et heure.**

En espérant que cette fête musicale maxienne rencontre un vif succès auprès de vos enfants, je vous prie de recevoir, chers parents, chers élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

RENCONTRES MUSICALES 2020

Inscription à remettre pour le vendredi 29 novembre au plus tard

Nom, Prénom: Classe:

Instrument / Chant:

A suivi des cours en privé ou en Académie:

Année d'étude (musicale):

Nom du professeur et son numéro de téléphone (avec son accord):
.....

Accompagnateur éventuel (Nom, Prénom, instrument):

Lors des « Rencontres Musicales » de mai 2020, j'aimerais pouvoir interpréter l'œuvre suivante :

Compositeur:

Titre exact et complet de l'œuvre:

Si tu as déjà participé aux « Rencontres Musicales », indique l'année ainsi que l'œuvre jouée antérieurement:
.....

Par mon inscription, je m'engage évidemment à participer à toutes les répétitions nécessaires.

Signature de l'élève :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

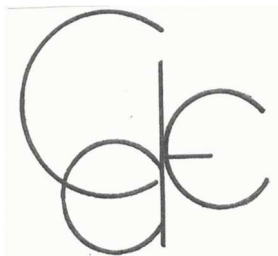
Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 12 novembre 2019

Avis n°	Classe
35	1 ^e
34	2 ^e
32	3 ^e
34	4 ^e
36	5 ^e
37	6 ^e



Chers parents, chers élèves,

Depuis de nombreuses années, le Conseil des Élèves tient des réunions afin d'améliorer la vie et condition de l'école.

Ce Conseil des Élèves est constitué d'élèves volontaires et motivés à exécuter les tâches nécessaires pour rendre l'école la plus agréable possible. En instaurant la boîte aux livres, des casiers dans les classes ou encore les petit-déjeuners par exemple. Et cela, en tenant toujours compte de ses valeurs démocratiques. Celles-ci comprennent la liberté d'expression, le respect mutuel et le fait que les élèves ont une voix au sein de l'école. Toute intervention quelconque d'élève est la bienvenue et sera prise en compte.

C'est pourquoi le Conseil des Élèves invite tout élève ayant une proposition ou voulant s'impliquer dans le projet, à leurs réunions mensuelles. **Une réunion sera tenue le mercredi 13 novembre à 13h30 dans le préau Max.**

En espérant vous voir nombreux.

Le Conseil des Élèves



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 13 novembre 2019

Avis n°	Classe
34	1 ^e
33	2 ^e
31	3 ^e
33	4 ^e
35	5 ^e
36	6 ^e



Chers parents, chers élèves,

Veillez trouver ci-dessous les détails d'organisation des révisions, des examens et du mois de décembre 2019.

1° Echéances

	Révisions	Examens
1 ^{ère} et 2 ^{ème}	3/12 au 10/12	10/12 au 17/12
3 ^{es} et 4 ^{ème}	27/11 au 3/12	04/12 au 17/12
5 ^{ème} et 6 ^{ème}	--	11/12 au 17/12

2° Révisions

Pour que l'élève retire un bénéfice maximal de la semaine de révisions, il doit avoir lui-même revu la totalité de la matière avant cette semaine. Ainsi, il pourra déterminer la compréhension, la connaissance qu'il a de la matière et poser les questions indispensables à son professeur.

3° Les cours seront suspendus le mercredi 18/12/2019 pour toutes les années.

4° Le jeudi 19/12, les élèves du degré inférieur (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années) sont attendus à 7h55 à l'Athénée et auront cours selon l'horaire normal, de 8h à 9h40. Les élèves du degré supérieur (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années) auront cours normaux toute la journée, avec corrections des examens écrits ou débriefing des examens oraux.

5° Le vendredi 20/12, les bulletins seront distribués dès 8h aux élèves de la 6^{ème} à la 1^{ère} par Mme la Préfète dans son bureau. Ils seront licenciés immédiatement après cette distribution. Je demande à cette occasion de veiller à la tenue : veston et cravate pour les garçons, jupe ou robe pour les filles.

Réunion parents-professeurs : lundi 06/01/2020 de 16h à 19h.

Bon travail à tous.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles

T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 12 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
31 bis	3SESB
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

La classe de 3SESB se rendra au Musée de la Banque Nationale le mercredi 13 novembre 2019, dans le cadre du cours de Mme El Kour. Le départ de l'Athénée est prévu à 10h00. Les élèves seront licenciés sur place vers 13h. Merci de prévoir un titre de transport.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 12 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
31 ter	3SESA
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

La classe de 3SESA se rendra au Musée de la Banque Nationale le vendredi 15 novembre 2019, dans le cadre du cours de Mme El Kour. Le départ de l'Athénée est prévu à 14h00. Les élèves seront licenciés sur place vers 16h. Merci de prévoir un titre de transport.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 5 novembre 2019

Avis n°	Classe
33	1 ^e
32	2 ^e
29	3 ^e
32	4 ^e
33	5 ^e
34	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Durant les vacances de Pâques 2019, une dizaine d'élèves de 5^{ème} année ont eu l'occasion de partir en Israël-Palestine dans le cadre du projet « Israël-Palestine : pour mieux comprendre », organisé par l'association « Action in the Mediterranean » soutenue par Simone Susskind.

Nous vous proposons une rencontre avec ces élèves lors d'une soirée-débat **le jeudi 21 novembre 2019 à 18h30**. Nous commencerons par la projection d'un film à propos du voyage réalisé par Aïda Merghoub et Myriam Raccah. Ensuite, nos élèves répondront aux questions et transmettront leurs ressentis et réflexions liés aux expériences vécues sur place.

Tous les élèves de toutes les années ainsi que leurs parents sont chaleureusement conviés à cet évènement qui, nous l'espérons, rencontrera un vif intérêt.

Je vous remercie pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 5 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
30	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e



Chers parents, chers élèves,

L'Athénée organise, pour les élèves de 3^{ème} année, un voyage scolaire sportif au centre Adeps d'Engreux. Ce séjour aura lieu du **lundi 10 février 2020 au vendredi 14 février 2020**. Le coût de ce stage est de **170€**. Nous vous proposons de régler cette somme en deux versements sur le compte de l'Athénée BE97001043938349.

- 1^{er} versement de 90€ pour le 12 novembre 2019
- 2^{ème} versement de 80€ pour le 6 janvier 2020

En outre, en vue de ce voyage scolaire, nous vous informons de l'obligation pour chaque élève de créer au choix :

- Une chorégraphie,
- Une imitation,
- Une scène de pièce de théâtre,
- Une chanson,
- Un morceau de musique (piano, guitare...)
- Autre

Avec comme objectif de monter un spectacle... qui sera évalué.

Pour le jeudi **7/11/2019**, nous vous demandons de remettre par écrit votre projet **aux professeurs d'éducation physique**.

Au mois de janvier, chaque élève présentera son œuvre.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

Talon à remettre aux professeurs d'éducation physique pour le jeudi 7/11/2019 (maximum 15 élèves par groupe, 1 talon par groupe)

NOM, Prénom :

Classe :

Choix + Titre :

Signature de l'élève :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 4 novembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
34	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le jeudi 7 novembre 2019, les élèves de 5^e année visiteront la ville d' Anvers et le Red Star Line museum.

Départ en train de la Gare centrale

Le rendez-vous est fixé à 8h00 – dans le grand hall

Retour à la Gare centrale vers 17h00

Licenciement sur place

Le prix total (transport et visites guidées) s'élève à 17,50 €

L'argent sera relevé en classe par Mmes Baugniet et Chaponan

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
35	6 ^e

Le 5 novembre 2019



Chers rhétoriciens,

Chaque année notre école organise une soirée volley-tennis de table principalement à destination des anciens élèves et ... des élèves sortants, donc vous rhétoriciens. Elle aura lieu le **vendredi 15 novembre 2019 à partir de 18h30** dans l'école même.

Cette soirée est symbolique et importante à nos yeux, car elle vous permet de tisser des liens avec vos professeurs et avec des Maxiens qui viennent d'entamer des études supérieures ou qui sont au milieu de leur parcours post-secondaire.

En espérant vous accueillir nombreux le vendredi 15 novembre en soirée.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Athénée Adolphe MAX

Enseignement de la Ville de Bruxelles - Instruction Publique

Boulevard Clovis, 40 - 1000 Bruxelles

☎ 02/740 24 60 - ☎ 02/740 24 88

@ : admax@brucity.education



Bruxelles, le 25 octobre 2019

Tutorat : formulaire de demande

Avis n°	classe
33	1 ^e
32	2 ^e
29	3 ^e
32	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents,

Le bulletin, le rapport intermédiaire ou simplement les premiers contrôles de votre enfant révèlent peut-être certaines faiblesses dans sa scolarité. Afin de vous aider à faire face à ces difficultés, l'Athénée organise un système de tutorat, dans le cadre duquel des élèves de cinquième et sixième années donnent des leçons particulières à d'autres élèves de l'école. Ce soutien pédagogique complémentaire est souvent à même de répondre de façon efficace à une demande de soutien, par une approche à la fois didactique et relationnelle, sans l'intervention d'un adulte.

Concrètement, chaque séance de tutorat :

- dure 50 minutes
- est donnée au sein de l'école
- est rémunérée à l'élève-tuteur à hauteur de 6 € par séance (somme à charge des responsables de l'élève aidé)

Toutes les matières pourront donner lieu à un tutorat, à l'exception des cours philosophiques et du cours d'éducation physique. Il est évident que le tuteur/la tutrice qui s'engagera auprès de votre enfant excellera dans la matière concernée et se montrera disponible et motivé(e).

Si vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier de ce **tutorat payant, non obligatoire**, veuillez compléter le talon ci-dessous et le déposer au secrétariat de l'école, à l'attention de Monsieur le Proviseur, **au plus tard pour le mardi 12 novembre 2019**.

E. LONERO
Proviseur

P. DE MEUE
Préfète des Études

✂-----

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) _____, responsable légal de l'élève
(Nom, Prénom) _____, fréquentant la classe de _____,
souhaite que mon enfant bénéficie d'un **tutorat-élève payant, non obligatoire**, dans la (les) matière(s) suivante(s) :

Signature,



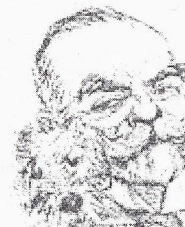
Athénée Adolphe MAX

Enseignement de la Ville de Bruxelles - Instruction Publique

Boulevard Clovis, 40 - 1000 Bruxelles

☎ 02/740 24 60 - ☎ 02/740 24 88

@ : admax@brucity.education



Bruxelles, le 25 octobre 2019

Tutorat : appel à candidature d'élèves-tuteurs

Avis n°	classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
33	5 ^e
34	6 ^e

Chers élèves,

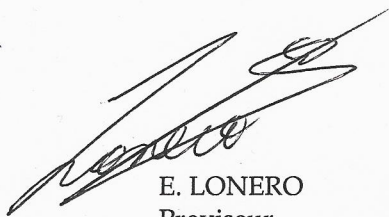
L'Athénée organise un système de tutorat, dans le cadre duquel des élèves de cinquième et sixième années donnent des leçons particulières à d'autres élèves de l'école. Ce soutien pédagogique complémentaire est souvent à même de répondre de façon efficace à une demande de soutien, par une approche à la fois didactique et relationnelle, sans l'intervention d'un adulte.

Concrètement, chaque séance de tutorat :

- dure 50 minutes
- est donnée au sein de l'école
- est rémunérée à l'élève-tuteur à hauteur de 6 € par séance (somme à charge des responsables de l'élève aidé)

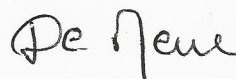
Toutes les matières pourront donner lieu à un tutorat, à l'exception des cours philosophiques et du cours d'éducation physique. Il est évident que le tuteur/la tutrice qui s'engagera auprès de votre enfant excellera dans la matière concernée et se montrera disponible et motivé(e).

Si vous souhaitez devenir tuteur, veuillez compléter le talon ci-dessous et le déposer au secrétariat de l'école, à l'attention de Monsieur le Proviseur, au plus tard pour le **mardi 12 novembre 2019**.



E. LONERO
Proviseur

P. DE MEUE
Préfète des Études



✂ _____

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) _____,

fréquentant la classe de _____,

souhaite donner des leçons particulières dans le cadre du tutorat de l'Athénée, dans la (les) matière(s) suivante(s) :

Signature,



A fixer au cahier d'avis

Le 23 octobre 2019

Avis n°	Classe
32	1 ^e
31	2 ^e
28	3 ^e
31	4 ^e
31	5 ^e
32	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le vendredi 8 novembre 2019, les professeurs de notre Athénée seront en formation pédagogique. Les cours seront donc suspendus toute la journée pour tous les élèves. Les activités parascolaires du vendredi seront également annulées.

Merci de prendre bonne note de cette information,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 4 novembre 2019

Avis n°	Classe
33	1 ^e
32	2 ^e
29	3 ^e
32	4 ^e
33	5 ^e
34	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le **jeudi 21 novembre 2019**, nous organiserons une conférence ainsi qu'un débat autour du voyage Israël-Palestine effectué par une dizaine d'élèves ainsi que Mme De Winter et moi-même durant les congés de Pâques 2019.

La soirée débutera à 18h30 par la projection d'un film tourné lors du voyage qui sera suivi d'un débat.

Tous les élèves de toutes les années sont chaleureusement conviés à cet évènement d'importance capitale !

Je vous remercie pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be*

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

*Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be*



A fixer au cahier d'avis

Le 22 octobre 2019.

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
32	5 ^e
33	6 ^e

Concerne : dissertation

Chers parents, chers élèves,

Veillez noter que la première dissertation des élèves de 5^e et 6^e année aura lieu **le vendredi 15 novembre 2019 de 14h05 à 17h30.**

Merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be*

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

*Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brunette.brucity.be • www.adolphemax.be*



Athénée Ad. MAX

40 Bd Clovis - 1000 Bruxelles
tél. 02/740.24.60 - fax 02/740.24.88
E-mail : admax@brunette.brucity.be

Bruxelles, le 25 octobre 2019

A fixer au cahier d'avis

Avis n°	classe
	4LS2-SC2

STAGE AU CENTRE D'INITIATION A L'ÉCOLOGIE ET D'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des cours de sciences, nous organisons pour nos élèves de 4^{ème} LS2/SC2 un stage obligatoire (y compris pour les doubleurs) dans la vallée de la Lesse. Le choix de cette région repose sur sa proximité, ses grottes et son intérêt écologique.

Les élèves acquerront des connaissances dans des domaines aussi variés que :

- l'écologie
- la géologie
- l'établissement de l'indice biotique d'une rivière reflétant son degré de pollution
- l'analyse des eaux
- les phénomènes karstiques
- les phénomènes géomorphologiques de la région
- l'observation et l'analyse d'un environnement « naturel »

Les élèves auront à assumer un travail de terrain (observations, mesures, récoltes), un travail de laboratoires (manipulations, analyses, dessins) et la rédaction d'un rapport.

Ils seront encadrés par le personnel du Centre qualifié pour les différentes disciplines et par leurs professeurs.

Le soir, des éducateurs internes et les professeurs de l'athénée encadreront nos jeunes pour des activités sportives (ping-pong, football, basket) ou plus ludiques (karaoké, jeu de piste, vidéo...)

Le logement se fera en chambres de 4 ou 8 personnes dans 2 ailes séparées, pour les filles et les garçons.

Adresse du stage

DOMAINE DES MASURES
Rue des Chasseurs Ardennais, 40
5580 Han-Sur-Lesse
Tél. : 084-37 02 04

Durée du stage :

Le voyage aura lieu du lundi 17 février 2020 au vendredi 21 février 2020.

Coût du stage

Le coût du stage comprenant le logement, la nourriture, l'encadrement, les fascicules distribués, le matériel de laboratoire, les visites organisées, les déplacements en bus pour les activités et le trajet en train s'élève à 169 €.

Afin de ne pas déboursier ce montant en une fois, nous vous proposons de payer un premier versement de 89 € sur le compte de l'école avant le 1^{er} décembre 2019 et le deuxième versement de 80 € avant le 1^{er} février 2020.

Modalités du virement :

- N° de compte de l'école : BE 97 0010 4393 8349
- Communication : HSL + « Nom et prénom de l'élève » + « classe »

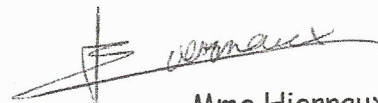
Il est possible d'obtenir une intervention de la mutuelle pour des séjours de « classes vertes ».

D'autres informations suivront dans les mois avenir.

Attention : en cas de non départ pour des raisons non approuvées par la direction, les sommes déjà engagées par l'athénée et non remboursables pourront être réclamées.



Mme De Meue, La Préfète des Etudes



Mme Hiernaux
Professeur organisateur



A fixer au cahier d'avis

Le 21 octobre 2019

Avis n°	Classe
30	2 ^e

Chers parents, chers élèves,

Les élèves des classes de 2^{ème} bénéficieront d'une animation EVRAS donnée par le planning familial « Aimer Jeune », en collaboration avec le service PSE de l'école. L'animation se déroulera en 2 séances de 1h40. Avant et après chaque séance, les élèves auront cours normalement.

2 LA/SA :

Mardi 22 octobre de 8h50 à 10h30
Mardi 12 novembre de 13h15 à 14h55

2 LE/SE :

Mardi 5 novembre de 8h50 à 10h30
Mardi 19 novembre de 13h15 à 14h55

2 LB/SB :

Mardi 22 octobre de 10h45 à 12h25
Lundi 18 novembre de 10h45 à 12h25

2 LF/SF :

Mardi 5 novembre de 10h45 à 12h25
Lundi 25 novembre de 10h45 à 12h25

2 LC/SC :

Mardi 22 octobre de 13h15 à 14h55
Mardi 19 novembre de 8h50 à 10h30

2 LG/SG :

Mardi 5 novembre de 13h15 à 14h55
Mardi 26 novembre de 8h50 à 10h30

2 LD/SD :

Lundi 4 novembre de 10h45 à 12h25
Mardi 19 novembre de 10h45 à 12h25

2 LH/SH :

Mardi 12 novembre de 8h50 à 10h30
Mardi 26 novembre de 10h45 à 12h25

2 M/SM :

Mardi 12 novembre de 10h45 à 12h25
Mardi 26 novembre de 13h15 à 14h55

Nous vous remercions pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 octobre 2019

Avis n°	Classe
31	1 ^e
29	2 ^e
27	3 ^e
30	4 ^e
30	5 ^e
31	6 ^e



« Il vaut mieux allumer une bougie que
maudire l'obscurité »

Chers parents, chers élèves,

Les élèves du groupe-école Amnesty International vous invitent ces lundi 21 et mardi 22 octobre prochains à participer à une récré-gâteaux au profit d'Amnesty International.

Comment participer ? Deux possibilités :

- 1) Vous aimez cuisiner et être prêts à confectionner une préparation salée ou sucrée (cake, crêpes, mousse au chocolat, brownies, tartes, cup cake,...) : dans ce cas, à vos fourneaux !!! Vos préparations peuvent être déposées avant 8h dans la cuisine au sous-sol.
- 2) Vous aimez manger : alors, apportez quelques euros pour trouver, parmi les préparations, celle de votre choix !

Vous aurez aussi l'occasion, ces deux jours-là, de signer quelques pétitions. Cette année, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, nous souhaitons agir pour la défense des droits de l'enfant et, plus particulièrement, contre l'exploitation des enfants qui touche des millions d'enfants et les prive de leur enfance et de la plupart de leurs droits. Il y a deux semaines, nous vous avons proposé la thématique des enfants soldats. Cette semaine, nous vous invitons à signer une pétition contre l'exploitation sexuelle et domestique des enfants.

Nous reviendrons vers vous dans le courant du mois de novembre avec la vente de nos traditionnelles bougies Amnesty mais également avec une action que nous mènerons de front avec le groupe-élèves de la Révolution verte.

Savourer des gâteaux, s'informer et servir la bonne cause 15 minutes dans la journée n'a jamais été aussi facile !

Merci pour votre collaboration.

Le groupe-école Amnesty

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 17 octobre 2019

Avis n°	Classe
29	1 ^e
27	2 ^e
25	3 ^e
28	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents,

Votre enfant va recevoir son bulletin avant le congé de Toussaint (uniquement pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années), ou un rapport intermédiaire (pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années). Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance de ses résultats. Une mise au point nous paraît importante à ce moment de l'année.

Nous vous rappelons qu'une réunion parents – professeurs sera donc organisée le **lundi 4 novembre 2019 de 16h à 19h**.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les professeurs de votre enfant en suivant la procédure décrite au verso de la page.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Procédure :

1. Vous barrez les périodes qui ne vous conviennent pas.
2. L'élève soumet la feuille au professeur que vous souhaitez rencontrer.
3. Le professeur y précise une heure de rencontre, prévoyant une période de 10 minutes d'entretien et un battement de 10 minutes entre deux rendez-vous.
4. Les professeurs affichent leur horaire à l'entrée de leur local et respectent l'ordre de passage des parents, dans la mesure du possible. Si vous désirez un plus long entretien, je vous invite à prendre un rendez-vous avec le professeur concerné pour un autre jour via le journal de classe.

Nom de l'élève : **classe :**

	professeur	cours		professeur	cours
16h00			17h30		
16h10			17h40		
16h20			17h50		
16h30			18h00		
16h40			18h10		
16h50			18h20		
17h00			18h30		
17h10			18h40		
17h20			18h50		



A fixer au cahier d'avis

Le 18 octobre 2019

Avis n°	Classe
30	1 ^e
28	2 ^e
26	3 ^e
29	4 ^e
29	5 ^e
30	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Je vous informe que la médiatrice de l'école est en absence prolongée jusqu'au 17 novembre 2019.

L'asbl BRAVVO dont elle dépend est hélas dans l'impossibilité de nous fournir une remplaçante.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be*

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

*Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be*



A fixer au cahier d'avis

Le 18 octobre 2019

Avis n°	Classe
31	1 ^e
29	2 ^e
27	3 ^e
30	4 ^e
30	5 ^e
31	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Pour rappel, les portes de l'Athénée ne s'ouvrent qu'à 7h30 le matin. **Les élèves restent ensuite dans les préaux jusqu'à 7h40.**

A partir de 7h40, seulement les élèves du cycle inférieur rejoignent leur cour respective, alors que ceux du cycle supérieur sont autorisés à rester dans le préau Max.

Merci de prendre bonne note de ses informations.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 17 octobre 2019

Avis n°	Classe
28	1 ^e
26	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dans la prolongation de l'opération « Jamais sans mon livre », nous réinstaurons, dans les cours de français, un quart d'heure de lecture par semaine et ce, systématiquement, à partir du lundi 14 octobre.

D'autre part, nous attendons les coups de cœur de nos élèves pour notre table aux livres près de l'économat. Merci de nous faire parvenir au plus vite les vôtres !

Je vous rappelle qu'il peut s'agir également d'un article de presse, d'une bande dessinée dont l'intérêt esthétique ou le contenu vous paraît interpellant. Vous pouvez les transmettre au secrétariat, à Mme Languillier, pour le vendredi 25 octobre 2019 au plus tard.

Merci à tous nos élèves pour leur contribution à ce beau projet.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 17 octobre 2019

Avis n°	Classe
29	1 ^e
27	2 ^e
25	3 ^e
28	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents,

Votre enfant va recevoir son bulletin avant le congé de Toussaint (uniquement pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années), ou un rapport intermédiaire (pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années). Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance de ses résultats. Une mise au point nous paraît importante à ce moment de l'année.

Nous vous rappelons qu'une réunion parents – professeurs sera donc organisée le **lundi 4 novembre 2019 de 16h à 19h**.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les professeurs de votre enfant en suivant la procédure décrite au verso de la page.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Procédure :

1. Vous barrez les périodes qui ne vous conviennent pas.
2. L'élève soumet la feuille au professeur que vous souhaitez rencontrer.
3. Le professeur y précise une heure de rencontre, prévoyant une période de 10 minutes d'entretien et un battement de 10 minutes entre deux rendez-vous.
4. Les professeurs affichent leur horaire à l'entrée de leur local et respectent l'ordre de passage des parents, dans la mesure du possible. Si vous désirez un plus long entretien, je vous invite à prendre un rendez-vous avec le professeur concerné pour un autre jour via le journal de classe.

Nom de l'élève : **classe :**

	professeur	cours		professeur	cours
16h00			17h30		
16h10			17h40		
16h20			17h50		
16h30			18h00		
16h40			18h10		
16h50			18h20		
17h00			18h30		
17h10			18h40		
17h20			18h50		

Bruxelles, le 8 octobre 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Association des parents de l'Athénée Adolphe Max
24 octobre 2019 – 19h-21h (à l'Athénée)



Une association de parents (AP) regroupe des parents dont les enfants fréquentent la même école. Elle a pour but de collaborer avec les autres membres de la communauté éducative dans un esprit constructif et de participer à l'amélioration de la qualité de vie de tous à l'école, notamment au travers d'un dialogue permanent.

L'AP suscite la participation de tous les parents de l'école, récolte leurs avis et fait circuler l'information. Elle représente l'ensemble des parents de l'école et traite principalement de situations collectives.

Les parents sont des acteurs de l'école à part entière : ils ont le droit à la parole lorsqu'il s'agit de l'enseignement prodigué à leur enfant et peuvent faire entendre leur point de vue, les difficultés de leur quotidien, leurs inquiétudes éventuelles pour demain.

Les parents ont leur place à l'école via l'association des parents

L'association des parents regroupe l'ensemble des parents : tous sont membres de droit. Un **Comité** de l'AP (minimum 3 personnes et maximum 12 personnes) représente les parents auprès de l'école, permettant de faire remonter leurs demandes en vue des conseils de participation, assemblées générales et autres réunions avec la direction. Les membres du Comité sont élus pour 2 ans.

L'AP de l'Athénée Adolphe Max (APMAX) est toute jeune : elle a été créée en 2017 et est affiliée à la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO).

Une assemblée générale aura lieu le 24 octobre, afin de procéder au renouvellement du Comité de l'AP.

- Tous les parents sont invités, tous pourront s'exprimer et voter.
- Tous peuvent rejoindre le Comité en se portant candidat(e)s lors de cette assemblée générale. Il n'y a aucun travail obligatoire ; la seule motivation est l'envie et l'enthousiasme, un message à passer ou une expérience de parents à partager, lors de 2 ou 3 réunions par an.
- Toutes les idées et propositions sont bienvenues.

La participation parentale passe aussi par le Conseil de participation

Le Conseil de participation est une instance de concertation qui permet de réunir tous les acteurs et partenaires d'une communauté éducative : pouvoir organisateur, direction, équipe éducative et pédagogique, élèves, parents, associations en lien avec l'école. Ils veulent s'inscrire dans un partenariat constructif école-familles. Ses membres, maximum 4 effectifs et 4 suppléants, sont également élus pour un mandat de 2 ans, par les membres de l'AP et durant l'assemblée générale.

Au programme de l'assemblée générale :

1. échanger des idées et des propositions d'actions en faveur des élèves et de l'école ;
2. élire un nouveau Comité chargé de représenter l'AP et d'organiser les activités entre les réunions ;
3. élire les représentants des parents au Conseil de participation.

Pour plus de renseignements, donner votre avis, participer, proposer, être candidat(e) au Comité de l'AP ou être candidat au Conseil de participation : <http://www.apmax.be/>

**Venez nombreux ! Nous avons besoin de votre participation
pour que l'APMAX vous représente au sein de l'école**



A fixer au cahier d'avis

Le 10 octobre 2019

Avis n°	Classe
27	1 ^e
25	2 ^e
24	3 ^e
27	4 ^e
27	5 ^e
29	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Infrabel nous informe que de lourds travaux de rénovation de toiture des tunnels ferroviaires sous le Boulevard Clovis sont prévus à partir du lundi 14 octobre 2019, et ce jusque fin 2020. Mais ensuite viendront les travaux des impétrants pour rénover les trottoirs et aménager des pistes cyclables sur le boulevard Clovis.

Bref, nous sommes engagés dans des travaux qui s'étaleront sur deux ans minimum.

- **Le boulevard Clovis sera fermé à la circulation automobile dès le lundi 14 octobre 2019.**
- **Les piétons seront, eux, encore autorisés à circuler.**
- **Les bus 29 et De Lijn 318, 351 et 410 seront déviés via l'avenue de la Brabançonne, le square Ambiorix et la rue des Eburons.**
- **Il sera toujours loisible de circuler en voiture sur la rue de Gravelines traversant le boulevard Clovis.**
- **Il faudra être particulièrement attentifs aux espaces de stationnement de bus et de cars en cas de voyage scolaire. En effet, ceux-ci risquent fort d'être déplacés rue de Pavie. Un avis vous parviendra pour chaque cas particulier.**

Merci de prendre bonne note de ces informations importantes. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



Athénée Adolphe Max

Enseignement de la Ville de Bruxelles – Instruction publique

Boulevard Clovis, 40 – 1000 Bruxelles

02/740.24.60

admax@brucity.education



Bruxelles, le 2 octobre 2019

Objet : Voyage à Berlin de 5ème année, du 8 au 12 octobre 2019

Chers parents,

Chers élèves,

Voici le dernier courrier avant notre voyage à Berlin ^{DE GRAVELINES}
Le voyage se faisant **en car**, le départ aura lieu ~~rue de Pavie en face du numéro 45~~ le **mardi 8 octobre** à 20h précises. Nous demandons donc aux élèves d'être présents à l'Athénée à **19h30 précises**. Le retour se fera le samedi 12 octobre aux alentours de 10h du matin, à l'Athénée également.

Compte tenu de la durée du voyage en car, le port d'une tenue confortable durant les trajets est autorisé. Lors de notre arrivée à Berlin, un local sera mis à disposition des élèves pour qu'ils puissent se changer.

Nous logerons à l'auberge **A&O Hostel Berlin Kolumbus, Genslerstrasse 18, 13055 à Berlin**. Le petit-déjeuner buffet, compris dans le budget du voyage, se prendra à l'auberge, et ce dès le matin de notre arrivée à Berlin. **Les repas de midi et du soir sont à la charge des élèves et se prendront librement.**

Les déplacements dans Berlin se feront à pied et en transports en commun. Tous les frais de transports sur place sont déjà pris en charge dans le budget du voyage.

Il y a lieu de prévoir de **bonnes chaussures de marche** et des **vêtements chauds et imperméables**. Les tenues interdites à l'école ne sont pas de mise et nous demandons aux élèves de ne pas emporter d'objets de valeur ainsi que de **prévoir de quoi prendre des notes lors des visites (carnet, stylo, ...)**. Les élèves sont autorisés à garder leur gsm avec eux mais leur utilisation sera **interdite pendant les activités**.

Il va de soi que nous attendons des élèves au cours de ce **voyage pédagogique un comportement exemplaire** : politesse envers chacun, ponctualité, respect des consignes, attention aux explications fournies lors des visites et bonne humeur sont indispensables à sa réussite.

En annexe à cet avis vous trouverez une **charte de bonne conduite** que nous demandons à chaque élève de **signer** et de remettre à **Madame Dethy** pour **lundi 7 octobre** au plus tard.

En cas de **faute grave** ou de **non-respect du règlement scolaire**, l'élève pourra être **renvoyé** chez lui dans les plus brefs délais. Ce rapatriement forcé se fera **aux frais de sa famille**.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les professeurs organisateurs

Mesdames Dethy, Leboutte et Gérardin

Monsieur Verstraete

La Préfète des Études

P. De Meue

P. De Meue



Athénée Adolphe Max

Enseignement de la Ville de Bruxelles – Instruction publique

Boulevard Clovis, 40 – 1000 Bruxelles

02/740.24.60

admax@brucity.education



Nom, Prénom :

Classe :

Charte de bonne conduite à Berlin du 8 au 12 octobre 2019

1. L'élève s'engage, en toutes circonstances, à respecter le Règlement d'ordre intérieur de l'athénée.
2. Le voyage étant une activité scolaire et éducative, l'élève s'engage à respecter les consignes et directives données ainsi que l'autorité des enseignants du groupe.
3. En cas de non respect des consignes fixées, l'élève assumera l'entière responsabilité de ses actes, et également en cas d'incident survenu par le seul fait de son imprudence et/ou de sa désobéissance.
4. L'élève devra avoir une tenue irréprochable et adéquate pour tout lieu visité.
5. L'élève aura la responsabilité de garder propres le car ainsi que la chambre d'hôtel
6. Des périodes de temps libres étant également prévues, les élèves majeurs, ainsi que les élèves mineurs autorisés par leurs parents par la souscription à cette charte de bonne conduite, pourront se déplacer librement à des moments définis par les organisateurs du voyage. Durant ces temps libres, les élèves ont l'obligation de respecter scrupuleusement la présente charte ainsi que les consignes particulières données par les accompagnateurs en matière de comportement, de rassemblement et de ponctualité aux rendez-vous.
7. L'élève ne peut emporter ou se procurer sur place des substances illicites pouvant mettre en péril sa santé ou celle d'autrui. De plus, il est formellement interdit des objets dangereux (canifs, couteaux, etc.).
8. L'élève veillera à ne pas emporter d'objets de valeur (appareil photo haut de gamme, ordinateur portable, mini chaîne hifi, etc.). L'école décline toute responsabilité en cas de vol.
9. Le non-respect du sommeil d'autrui sera considéré comme un manquement grave à la charte de bonne conduite. Il est strictement interdit d'accéder à une autre chambre que la sienne après l'extinction des feux.
10. Dans le car, la musique sera écoutée à l'aide d'écouteurs et non de baffles.
11. Les GSM, écouteurs sont interdits durant les activités pédagogiques et visites du voyage.
12. L'élève dont le comportement laisserait à désirer sera sanctionné par un retrait de points dès son retour de voyage.
13. En cas de manquement grave mettant en péril sa sécurité ou celle des autres membres du groupe, l'élève pourra être renvoyé dans les plus brefs délais à Bruxelles. Ce rapatriement forcé sera aux frais de la famille.
14. Le respect de ces différents points est le garant d'une ambiance optimale et d'un échange riche entre les élèves et les professeurs. Toute transgression entraînera donc des sanctions.



Athénée Adolphe Max

Enseignement de la Ville de Bruxelles – Instruction publique

Boulevard Clovis, 40 – 1000 Bruxelles

02/740.24.60

admax@brucity.education



Nous déclarons avoir pris connaissance de la présente charte de bonne conduite,
à laquelle nous marquons notre adhésion pleine et entière.

Bruxelle, le

Signature du père

Signature de la mère

Signature de

l'élève



Athénée Adolphe MAX

40 Bd Clovis – 1000 Bruxelles

tél. : 02/740 24 60 – fax : 02/740 24 88

Bruxelles, le 2 octobre 2019

Avis n° 26 (Classes de 4^e année)

Voyage scolaire de quatrième année (octobre 2019)

Madame, Monsieur,

Voici le dernier courrier avant le voyage scolaire à Paris.

Le déplacement se fait en car. Le départ a lieu le mardi 8 octobre à 6h15 précises. Les élèves doivent être présents à l'athénée à 6h00. Le retour se fera le vendredi 11 octobre, vers 19h30, à l'athénée. Veillez ne pas garer votre véhicule sur l'emplacement du car devant l'entrée de l'école, rue de Gravelines, tant au départ qu'au retour.

Au départ, les élèves garderont avec eux un petit sac contenant tout ce dont ils auront besoin pour la journée (pique-nique du mardi midi, pull-over, imperméable,...), les bagages n'étant récupérés que le soir. Ils porteront aussi sur eux leur carte d'identité.

Nous logerons à l'hôtel B&B Porte de la Villette, 4, rue Emile Reynaud, 75019 Paris. L'hôtel exigeant une caution pour les groupes scolaires, nous vous demandons de remettre aux professeurs accompagnateurs lors du départ une enveloppe portant le nom de l'élève et contenant 10 €. Ce montant sera restitué à votre enfant le vendredi 11 octobre, pour autant que votre enfant n'ait pas commis de dégâts à l'hôtel.

Le petit déjeuner-buffet, très copieux, compris dans le prix se prend à l'hôtel. Cette année, le budget du voyage nous permet de donner aux élèves une somme de 15 eur pour les repas du soir. Ceux-ci se prennent librement, en groupe.

Les déplacements à Paris se font à pieds, en métro et en car et celui vers le château de Fontainebleau se fera en car.

Les 3 groupes autonomes seront encadrés par Mmes Bahba, Baugniet, Couset, Hiernaux, Noël, et Van Erps. Chaque groupe a son propre programme de visites, mais tout le monde est rassemblé pour les activités de soirée.

Il y a lieu de prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements appropriés à des changements de temps. Les tenues interdites à l'école ne sont pas de mise et nous demandons aux élèves de ne pas emporter d'objets de valeur et de prévoir de quoi prendre notes lors des visites (carnet, bic,...) Les élèves sont autorisés à garder leur gsm avec eux mais nous tenons à insister sur l'interdiction de l'utiliser pendant les activités.

Nous attendons des élèves au cours de ce voyage pédagogique un comportement exemplaire; politesse envers des tiers, ponctualité, respect des consignes, attention aux explications fournies lors des visites et bonne humeur sont indispensables à sa réussite.

En cas de faute grave ou de non respect du règlement scolaire, l'élève pourra être renvoyé chez lui dans les plus brefs délais. Ce rapatriement forcé se fera aux frais de sa famille.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions de croire, chers parents, à l'expression de nos sentiments dévoués.

P. De Meue, Préfète des études.

Les professeurs organisateurs.

P. De Meue



Athénée Adolphe MAX

Boulevard Clovis, 40 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/740 24 60 - Fax : 02/740 24 88

E-mail : admax@brunette.brucity.be

Bruxelles, le 23 septembre 2019

AVIS N° 27 (classes de 6^e année)

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques relatives au voyage scolaire des rhétoriciens à Rome du samedi 5 au vendredi 11 octobre 2019.

1. TRAJETS (HORAIRES)

- ALLER (en avion avec la compagnie Brussels Airlines)

Départ le samedi 5 octobre 2019 à 14 h 55 (être présent à 12 h 45 dans le hall des départs de l'aéroport de Bruxelles à Zaventem).

Renseignements concernant le vol : vol SN 3181 (départ à 14.55 de Bruxelles et arrivée à 17.00 à Rome).

- RETOUR (en avion avec la compagnie Brussels Airlines)

Retour le vendredi 11 octobre 2019 à 23 heures 25.

Renseignements concernant le vol : vol SN 3184 (départ à 21.20 à Rome et arrivée à 23.25 à Bruxelles).

2. NOM ET ADRESSE DE L'HÔTEL

HÔTEL POMEZIA

Via dei Chiavari, 12-15

00 186 Roma

ITALIE

E-mail : hotelpomezia@libero.it

Site web : <http://www.hotelpomezia.it>

3. PROGRAMME

Vous trouverez le programme du voyage scolaire en annexe (3^e et 4^e pages).

4. COMPORTEMENT DES ÉLÈVES

L'Athénée attend de nos rhétoriciens une tenue correcte et un comportement exemplaire au cours du voyage scolaire. Durant celui-ci, le règlement d'ordre intérieur de l'Athénée est d'application (nous vous rappelons donc notamment que la détention de boissons alcoolisées et de drogue est strictement interdite). Si un élève devait contrevenir au règlement (faute grave), il pourrait, sur le champ, être exclu du voyage scolaire. Le cas échéant, les parents devront assurer le retour de leur enfant depuis l'aéroport ou depuis Rome. Indépendamment de ceci, une ponctualité lors des rendez-vous fixés, un parfait respect des consignes, de la bonne humeur, de l'intérêt et de la curiosité par rapport aux visites sont également indispensables à la réussite du voyage scolaire.

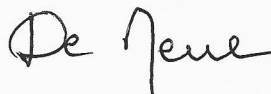
5. DIVERS

- Les élèves n'oublieront pas :
 - leur carte d'identité et/ou leur passeport;
 - leur argent de poche (prévoir les 6 repas de midi et les 7 repas du soir);
 - le syllabus et le plan distribués quelques jours avant le départ;
 - leurs médicaments personnels;
 - leur carte européenne d'assurance maladie ou une éventuelle autre assistance médicale à l'étranger.
- Le billet d'avion autorise un bagage dont le poids maximum est 23 kg ainsi qu'un bagage à main dont le poids maximum est 12 kg et dont les dimensions maximales sont 55 x 40 x 23 (cm). Le bagage à main ne peut contenir d'objets pointus ou tranchants (comme par exemple des ciseaux). Il ne peut pas non plus contenir de liquide (seuls des récipients individuels d'une capacité maximale de 10 cl sont acceptés).
- Les élèves n'emporteront pas avec eux d'objets de valeur.
- Le climat à Rome à cette époque de l'année est plus doux qu'à Bruxelles. Les statistiques nous renseignent que pour la période allant du 5 au 11 octobre, les températures varient de 12° C la nuit (température minimale moyenne) à 23° C le jour (température maximale moyenne).
- Les élèves prendront évidemment avec eux de bonnes chaussures de marche et des vêtements pour la pluie.
- Lors du séjour, les élèves pourraient être photographiés. Sauf refus de votre part, les photos pourraient être éditées sur un document relatif à l'Athénée.
- Lors du séjour, les élèves bénéficieront de temps libres pour le repas de midi, en fin d'après-midi (à la fin des visites de l'après-midi) puis en soirée (notamment pour le repas).
- Les professeurs qui accompagnent le voyage scolaire sont Mesdames A. Desmet et H. De Winter ainsi que Monsieur D. Pauwels. Madame A. Bouioukliev, ancien professeur de l'Athénée, accompagnera également le voyage scolaire.

Je vous demande de compléter le talon ci-joint pour prise de connaissance de cet avis. Les élèves le remettront à Monsieur Pauwels pour le lundi 30 septembre 2019.

Je vous remercie d'avoir prêté attention aux informations ci-dessus et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées,

La Préfète des Etudes,



P. DE MEUE

✕-----
Je soussigné _____
père/mère* de l'élève _____ (nom, prénom) de _____ (classe),
déclare avoir pris connaissance du dernier avis (daté du 23 septembre 2019) concernant le voyage scolaire de rhétorique à Rome organisé du 5 au 11 octobre 2019.

Signature :

* biffer la mention inutile

✕-----

ANNEXE : PROGRAMME DU VOYAGE SCOLAIRE

2019	Matinée	Après-midi
Samedi 5		<ul style="list-style-type: none"> • Trajet Bruxelles-Rome en avion : vol Brussels Airlines SN3181 avec départ à 14h55 • Arrivée à Rome à 17h00 • Trajet aéroport-centre de Rome • Installation à l'hôtel
Dimanche 6	<ul style="list-style-type: none"> • Forum romain • Palatin 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérages dans le quartier de l'hôtel • Basilique Saint-Clément • Saint-Pierre-aux-Liens • Place du Quirinal • Fontaine de Trevi <i>Les catacombes</i>
Lundi 7	<ul style="list-style-type: none"> • Piazza Navona • Saint-Augustin • Saint-Louis-des-Français • Panthéon • Saint-Ignace 	<ul style="list-style-type: none"> • Piazza Venezia • Colonne de Trajan • Colisée <i>Les gladiateurs</i>
Mardi 8	<ul style="list-style-type: none"> • Piazza Colonna • Piazza del Popolo • Santa Maria del Popolo • GROUPE A Musée national de la Villa Giulia • GROUPE B Musée Galleria Borghese 	<ul style="list-style-type: none"> • Piazza di Spagna • Pincio • Parc de la Villa Borghese • GROUPE A Musée Galleria Borghese • GROUPE B Musée national de la Villa Giulia
Mercredi 9	<ul style="list-style-type: none"> • Palazzo Spada (perspective de Borromini) • Mont Janicule, statues Giuseppe et Anita Garibaldi, Vatican (place Saint-Pierre et basilique Saint-Pierre) <i>Le pape</i>	<ul style="list-style-type: none"> • TEMPS LIBRES • Musée Massimo alle Terme
Jeudi 10	<ul style="list-style-type: none"> • Piazza della Bocca della Verità • Cirque Maxime • Colline de l'Aventin • Trajet Rome-Ostie (plage) <i>Le « Circus maximus »</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Trajet Ostie (plage)-Ostie (site archéologique) • Site antique d'Ostie • Trajet Ostie-Rome
Vendredi 11	<ul style="list-style-type: none"> • Quartier juif • Théâtre de Marcellus • Place du Capitole • Musées du Capitole <i>Le théâtre de Marcellus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Vittoriano (éventuellement) <i>Benito Mussolini</i> <i>Les voies romaines</i> • Retour à l'hôtel • Trajet centre de Rome-aéroport • Trajet Rome-Bruxelles en avion : vol Brussels Airlines SN3184 avec départ à 21h20 • Arrivée à Bruxelles à 23h25

Soirées : Piazza Novana - Campo dei Fiori - Piazza Farnese - Ile tibérine

Les thèmes repris en italique seront abordés par les élèves pendant environ dix minutes durant la demi-journée où ils sont repris.

Ce programme pourrait être légèrement modifié pendant le voyage scolaire.

LISTE DES THÈMES DES EXPOSÉS DES ÉLÈVES

	Sujet	Brève description non exhaustive	Élèves
1	Le théâtre de Marcellus	Le schéma d'un théâtre, les activités dans un théâtre, la description du théâtre de Marcellus, l'explication du nom du théâtre, l'historique de la construction et l'évolution du théâtre de Marcellus	Thi NGO Alina MALAI Selma SIKANOU Maryna KOSIAK
2	Le Circus Maximus	La définition d'un cirque, la description d'un cirque, les types de courses, le déroulement d'une course, l'historique du <i>Circus Maximus</i>	Jeanne BRUNHES Kira TOPOROVSKAYA Kate MERHY Mariana MAROUKI
3	Le plafond de la Chapelle Sixtine (qu'on ne verra pas)	La description (avec images), l'explication de l'œuvre, l'historique de sa réalisation	
4	La Roche Tarpéienne	La légende de Tarpeia, la signification de l'expression « Il n'y a pas loin du Capitole à la Roche Tarpéienne », sa localisation, le texte de Tite-Live figurant dans le syllabus (en latin avec traduction française)	
5	Le Tibre	Son parcours, son rôle dans l'histoire, les ponts passant au-dessus du Tibre au cours de l'Histoire, les crues du Tibre, le port de Rome et le Forum Boarium	
6	Le président de la République	Son rôle dans les institutions italiennes, les différences avec le Président français (par exemple)	
7	Le pape	Son élection, son rôle dans l'église catholique, son pouvoir, sa vie quotidienne	Emma DEVRIES Asma FARASS Tasmia MASUD Patrycja OBIALA
8	Benito Mussolini	Sa vie, son accession au pouvoir, ses années de gloire, sa déchéance	Tristan DHUYVETTER Faruk OZCELIK David MANGEN Matthew MELOTTE
9	Les gladiateurs	La définition, les différentes catégories de gladiateurs (avec schémas), le déroulement des combats	David BOTICA Airy de MEULEMEESTER Georges MAROUKI
10	Salluste et les Horti Sallustiani	Salluste, l'intérêt des <i>Horti Sallustiani</i>	
11	La vie à Rome aujourd'hui	La maire actuelle, son parti politique, ses caractéristiques, l'évolution de la population, l'état de la ville aujourd'hui	
12	Le cinéma italien	Le néoréalisme italien, le cinéma italien contemporain	
13	La cuisine dans la vie italienne	L'importance de la cuisine pour les italiens, l'histoire, les coutumes	
14	Les catacombes (qu'on ne verra pas)	L'origine du mot, les types de tombes, leurs significations	Mila TAYLOR Lucia PEREZ RAMIREZ Kondiba DADA
15	Le quartier du Trastevere	Sa situation, brève description de l'église Santa Maria in Trastevere (extérieur), la vie dans le quartier aujourd'hui	
16	Les voies romaines	Leurs origines, leurs noms, leurs constructions, leurs rôles, ce qui subsiste aujourd'hui	Danylav DE LAET Mohamed EL GHALBZOURI Bryan KAGINA Salman MEMON



A fixer au cahier d'avis

Le 26 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
26 bis	5LM-MS-LS-SC
28 bis	6LM-MS-LS-SC

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre du cours de physique nous aurons la chance d'accueillir à l'Athénée le prix Nobel de physique belge François Englert.

Le prix lui a été décerné en octobre 2013 pour la découverte théorique d'un mécanisme permettant de comprendre l'origine de la masse des particules subatomiques. Indépendamment les uns des autres, en 1964, Peter Higgs et l'équipe formée par François Englert et Robert Brout ont proposé une théorie à propos de l'existence d'une particule qui explique pourquoi les autres particules subatomiques ont une masse. En 2012, deux expériences menées au CERN ont confirmé l'existence de cette particule, le "boson de Higgs, Englert et Brout". Cette confirmation expérimentale de leur théorie a permis à Peter Higgs et François Englert de recevoir le prix Nobel l'année suivante.

François Englert viendra rencontrer les élèves de 5 LM-MS-LS-SC et de 6 LM-MS-LS-SC le mardi 19/11 de 14h05 à 15h45 au local de physique.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 25 septembre 2019

Avis n°	Classe
26	1 ^e
24	2 ^e
23	3 ^e
25	4 ^e
26	5 ^e
28	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

En ce début d'année, permettez-moi de repréciser certains points du règlement d'ordre intérieur :

- Les élèves doivent se ranger dès 7h55 lorsque la cloche sonne.
- Nous constatons énormément d'oublis de boîtes à tartines, de vêtements, de sacs dans les cours de récréation. Ces objets sont à récupérer à la loge. Nous demandons aux élèves de faire preuve de vigilance et de sérieux dans le soin de leurs affaires.
- Enfin, **des demandes de transmission d'objets scolaires ou alimentaires arrivent en abondance au secrétariat, surchargeant inutilement le travail des surveillantes-éducatrices.** Ici aussi, je demande aux élèves de se comporter de manière responsable et de ne pas systématiquement oublier ce dont ils ont besoin pour leur journée d'école.

D'avance un grand merci à vous tous, parents et élèves, pour votre attention et votre précieuse collaboration,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 19 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
24 Bis	4 ^e LS2/SC2
-	5 ^e
27 Bis	6 ^e LS/SC

Chers parents, chers élèves,

Le lundi 23 septembre 2019, dans le cadre des cours de sciences, les élèves de 4^{ème} LS2/SC2 et de 6^{ème} LS/SC visiteront le centre Pompidou qui traite les déchets plastiques.

Les élèves sont attendus à 13h20 dans le préau Max, la fin de la visite est prévue pour 15h00 (licenciement sur place, Quai des Péniches à 1000 Bruxelles). N'oubliez pas de prévoir un repas de midi.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 18 septembre 2019

Avis n°	Classe
25	1 ^e
23	2 ^e
22	3 ^e
24	4 ^e
25	5 ^e
26	6 ^e

Activités sportives et éducatives en lien avec le projet d'établissement

Chers parents, chers élèves,

Les activités sportives et éducatives en lien avec notre projet d'établissement sont obligatoires uniquement pour les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années. La participation à ces activités devient facultative dès la 4^{ème} année. Elles restent cependant accessibles aux élèves du secondaire supérieur qui désirent les fréquenter.

Seuls les élèves de 3LS qui suivent le **cours de grec ancien** peuvent obtenir une **dispense** d'activité sportive ou éducative.

Les élèves du secondaire inférieur prennent part, selon leur choix, soit à une activité sportive, soit à une activité éducative. **La natation est obligatoire pour les élèves non nageurs inscrits en 1^{ère} année** (un test sera organisé ce jeudi 19 septembre).

Les élèves du secondaire inférieur qui le souhaitent peuvent prendre part aux deux types d'activités.

Vous trouverez en annexe le tableau récapitulatif des activités proposées, ainsi que les règles liées à ces activités. Veuillez compléter le formulaire de choix d'activité ci-joint et le faire parvenir au secrétariat **pour le lundi 23 septembre 2019 au plus tard**. Le nombre de places disponibles par activité étant limité, il nous est nécessaire de disposer du choix de votre enfant au plus vite. Veuillez à bien prévoir trois choix pour le cas où la première activité choisie serait déjà complète.

La Préfète des Études,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Remarques générales sur les activités

- L'inscription à une activité doit se faire sur base de l'intention réelle d'y **accorder de l'intérêt**. Toute attitude de mépris des cours qui sont donnés en parascolaire sera sanctionnée dans le cadre de l'école. La direction se réserve le droit de désinscrire ou de réaffecter les élèves récalcitrants qui récidiveraient dans une attitude de non-respect de l'activité ou du professeur qui la dirige.

- L'organisation de chaque activité est soumise à un **nombre minimal d'inscrits** ; chaque élève recevra la confirmation de son inscription, avant le début des séances.

Liste des activités sportives en lien avec le projet d'établissement

<i>Nom du sport</i>	<i>Horaire</i>	<i>Lieu</i>	<i>Prix</i>
Badminton	Jeudi 16h00-17h00	Centre sportif Mounier	100 €
Basket-ball	Mercredi 13h30-15h00	AAM – Gymnase rez	80 €
Boxe française	Mercredi 13h30-15h00	AAM – Gymnase 1er	80 €
Cross Fit	Mercredi 13h30-14h30	Winner's	140 €
Danse jazz – hip hop	Jeudi 15h00-16h30	AAM – Gymnase 1er	80 €
Escalade	Jeudi 15h15-16h15	Winner's	140 €
Jogging	Vendredi 15h30-17h00	AAM et alentours	gratuit
Ju-jitsu	Jeudi 15h30-17h00	Centre sportif Mounier	100 €
Mini-foot	Vendredi 16h00-17h00	Centre sportif Mounier	110 €
Natation (initiation)	Jeudi 15h00-16h30	Piscine Triton	90 €
Squash	Lundi 16h00-17h00	Winner's	140 €
Tennis	Jeudi 16h00-17h00	Centre sportif Mounier	145 €
Tennis de table	Jeudi 15h00-16h30 ou Vendredi 14h15-15h45	AAM – Salle de tennis de table	80 €
Volley-Ball	Mercredi 13h45-15h15 ou Jeudi 15h20-16h50	AAM – Préau Max	80 €
Zumba	Jeudi 15h15-16h15	Winner's	140 €

Remarques sur les lieux des activités externes.

- Winner's – Rue Bonneels, 13 à 1210 Bruxelles

Les élèves s'y rendent librement à pied (l'établissement est situé à 400m de l'école) et y sont pris en charge dès leur arrivée au vestiaire. Ils ne reviennent pas à l'école après l'activité.

- Centre sportif Mounier – Avenue Emmanuel Mounier, 87 à 1200 Bruxelles

Les élèves s'y rendent librement en métro (près de la station Crainhem), ce qui implique qu'ils soient munis d'un titre de transport valable, et y sont pris en charge dès leur arrivée au vestiaire. Ils ne reviennent pas à l'école après l'activité.

- Piscine Triton – Avenue des Anciens combattants, 260 à 1140 Bruxelles

Les élèves y sont transportés en car, accompagnés de leur moniteur, de l'école à la piscine. Le car les reconduit à l'école après la natation. Ils peuvent également être libérés sur place après leur cours, à la demande écrite des parents (voir formulaire) ; les bus STIB 21, 63 et 64 offrent une connexion aisée avec le quartier de l'école.

Liste des activités éducatives en lien avec le projet d'établissement

<i>Nom de l'activité</i>	<i>Horaire</i>	<i>Lieu</i>	<i>Prix</i>
Allemand	Mercredi 13h30-15h00	AAM – B11	80 € *
Anglais	Mercredi 13h30-15h00	AAM – C10	80 € *
Bridge	Mercredi 13h30-15h00	AAM – C12	80 €
Chant	Mercredi 13h30-15h00	Station des rêveurs	80 €
Chinois	Mercredi 13h30-15h00	AAM – B12	gratuit *
Grec moderne	Mercredi 13h30-15h00	AAM – D6	gratuit *
Italien	Mercredi 13h30-15h00	AAM – B13	gratuit *
Néerlandais	Vendredi 14h10-15h40	AAM – B11	80 € *
Photographie	Jeudi 15h00-16h30	AAM – D12	90 €
Russe	Mercredi 13h30-15h00	AAM – C11	gratuit *
Science et culture	Vendredi 14h10-17h10 (une semaine sur deux)	AAM et <i>extra muros</i>	80 €
Technologie informatique	Mercredi 13h30-15h00 ou Mardi 15h00-16h30	AAM – D12	90 €
Théâtre	Mercredi 12h40-14h20 ou Mercredi 14h20-16h00	AAM – C3	75 €
Vidéo sur internet / Animation	Vendredi 14h10-15h40	AAM – D12	90 €

Remarques sur le lieu de l'activité externe

- Station des rêveurs - Rue Wauwermans, 11 à 1210 Bruxelles

Les élèves s'y rendent librement à pied (l'établissement est situé à 240m de l'école) et y sont pris en charge dès leur arrivée dans les locaux. Ils ne reviennent pas à l'école après l'activité.

Remarque sur les cours de langue

(*) Il est fortement déconseillé de s'inscrire à un cours de langue si l'on est pas prêt à fournir le **travail régulier** et les **efforts** qu'un tel apprentissage requiert. Afin de préserver la qualité des cours et l'ambiance de travail qui doit y prévaloir, des **bilans** seront organisés au mois de novembre ; sur cette base et d'après la motivation dont l'élève fait preuve, la direction se réserve le droit de réaffecter tout élève qui perturberait le bon déroulement des leçons.

Remarque sur l'atelier théâtre

Ce cours est dispensé par l'**Académie des Arts de la Ville de Bruxelles**, qui demande un formulaire d'inscription qui lui est propre. Les élèves qui ont déjà déposé ce formulaire spécifique sont priés de s'inscrire ci-dessous à l'activité théâtre ; ceux qui sont encore intéressés peuvent l'indiquer ci-dessous et, parallèlement, se procurer, compléter et remettre rapidement le formulaire de l'Académie, auprès du secrétariat Max.

Règles et dispositions propres aux activités parascolaires

Obligations visant au contrôle permanent de l'assiduité de l'élève, par les parents et par l'école

1. Dès qu'un élève est inscrit dans une activité sportive ou éducative, il doit la fréquenter assidûment.
2. Le changement d'activité n'est pas autorisé en cours d'année. Les élèves blessés couverts par un certificat médical de longue durée, fréquentant une activité sportive, sont obligés de prendre part à une activité éducative durant toute la durée de leur certificat médical.
3. Tous les élèves reçoivent un carton confirmant leur inscription à une activité ; ce carton doit être collé au verso de la couverture du journal de classe.
4. La carte de présence à l'activité choisie doit, quant à elle, être collée sur la dernière page intérieure cartonnée du journal de classe.
5. À chaque séance, ils doivent présenter leur carte au moniteur et la faire signer.
6. En cas d'annulation d'une séance, les élèves doivent présenter leur carte au Secrétariat « Max » avant de quitter l'école afin d'y faire apposer un cachet "activité annulée".
7. La carte doit être signée par les parents à la fin de chaque mois.
8. En fin de période, le secrétariat se chargera de la vérification des présences aux activités et prendra les sanctions qui s'imposent.

Procédures en cas d'absence aux activités parascolaires

a) Règles générales

1. Les visites chez les médecins, dentistes, kinésithérapeutes, etc... ne peuvent se faire pendant les heures de cours, d'activités sportives ou éducatives, sauf cas d'extrême urgence.
2. En fin de période, toute absence non motivée entrainera une perte de 2 points d'éducation et ce pour chaque séance non motivée.
3. Toute carte non complétée ou non collée sera sanctionnée par un retrait de 2 points en ordre. Aucune case ne peut donc être vide !
4. Toute carte égarée obligera l'élève à se présenter au secrétariat afin de s'en procurer une nouvelle, qu'il fera compléter par son moniteur dans les plus brefs délais.

b) Activités sportives

1. Les motifs n°11 et 12 du journal de classe sont réservés à la motivation d'absences à l'activité sportive. Lorsque ces 2 billets ont été utilisés, toute nouvelle absence à une activité sportive doit être motivée par un certificat médical. Attention : les motifs n°13 à 16 sont réservés à la motivation d'une éventuelle non-participation au cours d'éducation physique ; ils ne doivent pas être découpés. Les certificats médicaux dispensant de la pratique du sport sont à coller dans le journal de classe, au dos des pages de motifs n°13 à 16. Tous ces motifs doivent être paraphés par le professeur d'éducation physique.
2. Tout justificatif d'absence doit être rentré au secrétariat de l'école le jour même de l'absence ou au plus tard le lendemain avant 10h45. L'élève sera tenu de présenter en même temps son journal de classe afin de faire apposer un cachet « absence motivée » sur la carte de présences.

c) Activités éducatives

Les motifs de couleur jaune 1AE et 2AE, distribués avec les cartons d'inscription, sont réservés à la motivation d'absences aux activités éducatives.

Lorsque ces 2 billets ont été utilisés, toute nouvelle absence à une activité éducative doit être motivée par un certificat médical.

Tout justificatif d'absence doit être rentré au secrétariat de l'école le jour même de l'absence ou au plus tard le lendemain avant 10h45. L'élève sera tenu de présenter en même temps son journal de classe afin de faire apposer un cachet « absence motivée » sur la carte de présences.

Dispositions pratiques

1. La cotisation est à verser au numéro de compte de l'Athénée BE97 0010 4393 8349, pour le mardi 1^{er} octobre 2019, en mentionnant dans la communication du virement le nom, le prénom et le classe de l'élève, ainsi que le nom de l'activité choisie.
2. Au cours de l'année scolaire, toutes les informations concernant les activités seront affichées dans le préau Carter, près de la porte de sortie. Les élèves doivent les consulter chaque jour, matin et après-midi.
3. La date du début des activités sportives et éducatives est fixée au vendredi 11 octobre 2019. Exception pour le théâtre, géré par l'Académie des Arts de la Ville de Bruxelles : premier atelier le mercredi 2 octobre.
4. Un service spécial d'autobus au départ de l'école vers la piscine est mis à la disposition des élèves. Ils doivent se ranger dans le préau « Carter » pour attendre l'autobus.
5. L'école n'est pas responsable des vols survenant dans les vestiaires et les locaux de l'école ou des clubs sportifs. Le jour de l'activité sportive, les élèves se muniront d'un sac dans lequel ils rangeront leurs effets personnels et ils le déposeront avec leur cartable soit dans un endroit surveillé, soit là où se déroule l'activité.
6. Avant tout achat de matériel, veuillez attendre la confirmation d'inscription de votre enfant.
7. La date de fin des activités sportives et éducatives est fixée au jeudi 30 avril 2020.

Athénée Adolphe Max - Inscription aux activités parascolaires

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Je choisis

une seule activité obligatoire

1^{er} choix : _____

2^{ème} choix : _____

3^{ème} choix : _____

*Prière d'indiquer au moins une activité sportive et une éducative, parmi les trois choix.
S'il y a deux places prévues pour une activité choisie, veuillez mentionner si l'une des deux ne vous convient pas.*

Ou

deux activités : une activité éducative **et** une activité sportive

Activité sportive	Activité éducative
1 ^{er} choix : _____	1 ^{er} choix : _____
2 ^{ème} choix : _____	2 ^{ème} choix : _____

Si plus aucune place n'était disponible dans votre 1^{er} choix exprimé, nous vous dirigerions d'office vers le second qui nous a été renseigné, puis vers le troisième. Pensez donc à faire un choix positif, basé sur vos intérêts, car il ne pourra pas être changé en cours d'année.

Les élèves de 3LSA qui suivent le cours de grec ancien peuvent être dispensés d'activité parascolaire et peuvent donc choisir de ne pas remettre ce formulaire.

Si aucun choix ne nous est communiqué, nous vous attribuerons une activité en fonction des disponibilités restantes.

Si l'élève est inscrit en natation ou souhaite s'y inscrire, prière de compléter ci-dessous :

Je soussigné(e) _____, père – mère – tuteur de
_____, élève inscrit en classe de _____

autorise mon enfant à quitter seul la piscine le jeudi à 16h30 et organise moi-même son départ de la piscine.

n'autorise pas mon enfant à quitter seul la piscine le jeudi à 16h30 et sollicite sa prise en charge en car jusqu'à l'Athénée.

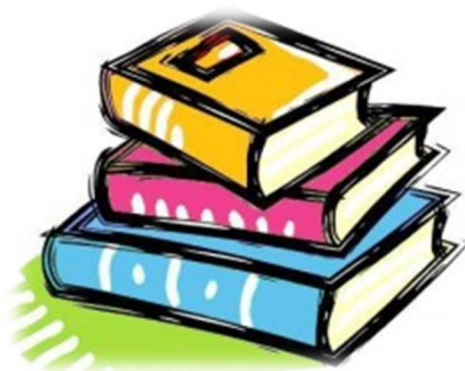
Signature,



A fixer au cahier d'avis

Le 17 septembre 2019

Avis n°	Classe
24	1 ^e
22	2 ^e
21	3 ^e
23	4 ^e
24	5 ^e
25	6 ^e



Chers parents, chers élèves,

A partir de ce mardi 17 septembre 2019, nous vous informons que notre bibliothèque est accessible aux élèves sur l'heure du midi de 12h25 à 14h05, sauf le mercredi.

Une inscription préalable est obligatoire au secrétariat Max dès 7h30. Le nombre d'élèves admis est de 16 maximum.

Les élèves sont autorisés à manger sur place leur repas froid, uniquement sur les tables face aux fenêtres.

Merci de bien vouloir respecter ces conditions particulières,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
20	1 ^e
18	2 ^e
17	3 ^e
18	4 ^e
19	5 ^e
18	6 ^e

Le 11 septembre 2019



Projet : Tous à l'opéra, 4^{ème} édition !

Chers parents, chers élèves,

Dans le but de promouvoir l'accès à l'opéra et développer la curiosité musicale de nos élèves, nous reconduisons pour la 4^{ème} fois notre projet « Tous à l'opéra ».

Ce projet s'adresse à tous nos élèves et leur propose d'assister à un, deux, trois ou quatre opéras par an. Chaque opéra est précédé d'une présentation par des diplômés en histoire de l'art dépendant de la Monnaie. Ces introductions ont lieu soit à l'école sur l'heure de midi, soit sur place à la Monnaie avant le spectacle, et sont entièrement financées par l'école.

La place d'opéra revient, elle, à 15€ par élève.

Voici le programme pour cette année :

- « **Mac Beth Underworld** » de Pascal Dusapin, le **jeudi 3 octobre** à 20h. La séance d'introduction aura également lieu le **3 octobre à l'école** à 13h15 ou sur place à la Monnaie à 18h.
- « **Jeanne d'Arc au bûcher** » d'Arthur Hanneger, le **mercredi 6 novembre**. La séance d'introduction aura lieu le **lundi 4 novembre** à 13h15 à l'école.
- « **Les Contes d'Hoffmann** » de Jacques Offenbach le **jeudi 19 décembre** à 19h. La séance d'introduction aura lieu également le **19 décembre** à 17h30 sur place à la Monnaie.
- « **La Dame de Pique** » / « **Pikovaya Dama** » de Tchaikowsky, le **jeudi 23 avril 2020** à 19h. Une introduction spéciale, atelier « voix et mouvement » aura lieu le même jour sur place à la Monnaie à 16h30-17h.

Vu la proximité de la date pour l'opéra Mc Beth (le jeudi 3 octobre), nous attendons les réservations et paiements (en cash) des élèves pour ce jeudi 12 septembre au secrétariat Max auprès de Mme Languillier.

En ce qui concerne les 3 autres opéras, nous attendons les réservations et paiements pour le mercredi 18 septembre au plus tard.

Remarque : les dates et lieux de présentation des opéras doivent encore être confirmés.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 16 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
24	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Le mercredi 25/09, les élèves de 6^{ème} année visiteront la bibliothèque de l'ULB dans le cadre des TFE, en compagnie de Mmes Desmet et Noël. Les élèves sont attendus devant les P.U.B. à 14h15. La visite s'achèvera vers 16h15.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be*

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

*Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be*



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
23	1 ^e
21	2 ^e
20	3 ^e
22	4 ^e
23	5 ^e
23	6 ^e



Le 13 septembre 2019

« Il vaut mieux allumer une bougie que
maudire l'obscurité »

Objet : avis d'information sur le groupe-école Amnesty

Chers élèves, chers parents,

Nous voudrions porter à votre attention qu'un groupe-école A.I. (Amnesty International) existe actuellement dans notre établissement. Ce groupe-école est ouvert à tous les élèves à partir de la 1^{ère} année.

Pour rappel,

- Qu'est-ce qu'Amnesty International ?

Amnesty International est une organisation de défense des droits humains indépendante de tout gouvernement, idéologie politique, intérêt économique ou religieux. Elle est internationale et ses préoccupations s'étendent au monde entier. Elle défend les droits humains partout où ils ne sont pas respectés et lutte contre les graves atteintes à l'intégrité physique et mentale, la liberté d'opinion et d'expression et la discrimination.

Pour agir, elle fait pression sur les pays concernés en leur envoyant des lettres en masse (c'est pour cela que chacune d'elle compte !!!) ou en faisant signer des pétitions.

- Qu'est-ce qu'un groupe-école ?

Un groupe-école se compose d'élèves à la fois autonomes, responsables, volontaires et motivés qui, encadrés par un ou plusieurs professeurs, participent à des activités en vue de se faire le relais d'Amnesty dans l'école. Il est également un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion où chacun peut apporter ses idées et ses talents. Le groupe Amnesty apporte aussi à l'école de la fantaisie et de la créativité au service des droits humains. C'est aussi une façon de créer un autre climat entre élèves et professeurs.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

- Que fait concrètement un groupe-école ?

Le groupe-école propose tout au long de l'année un programme d'actions auquel l'ensemble des élèves de l'école auront l'occasion de participer. Ce programme s'articule autour de quatre grands axes :

1° participer à une **action urgente** (rédaction de lettres, de pétitions) ;

2° **s'informer** de manière courante sur la situation des droits humains dans le monde ;

3° **informer** et **sensibiliser** autour de soi au travers de campagnes « classiques » portant sur un thème précis comme, par exemple, les enfants-soldats, les violences faites aux femmes, la peine de mort, la torture, le commerce des armes, les problèmes liés à la migration

4° participer à la **campagne « bougies »** de la mi-novembre au 10 décembre, journée internationale des droits de l'Homme.

Des réunions ont lieu deux fois par mois selon un calendrier établi par les élèves en accord avec la Direction de l'athénée, Mme De Meue, et les professeurs encadrants (Mmes De Winter et Vandersmissen).

Si vous êtes intéressés d'intégrer le groupe-école Amnesty, nous vous invitons à participer à la prochaine réunion qui aura lieu **le lundi 16 septembre de 12h25 à 13h15 pour les élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année et le vendredi 20 septembre de 13h15 à 14h05 pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année**. R.V. devant la salle des professeurs.

D'avance merci,

Les professeurs encadrants d'Amnesty

La Préfète

H. De Winter et G. Vandersmissen

Madame De Meue



A fixer au cahier d'avis

Le 13 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Ce **jeudi 19 septembre 2019**, votre enfant doit participer au test de natation organisé par l'athénée à la piscine "Le Triton", avenue des Anciens Combattants, 260 - 1140 Bruxelles (Evere).

Dispositions pratiques :

- Prévoir son équipement (maillot, bonnet...)
- Départ de l'école en bus spécial à 15h00
- **!!! Pas de retour à l'école !!! : les élèves seront licenciés sur place à 16h30.**
(transports en commun à proximité : bus 21 - 45 - 63 - 65 - 66)

Les professeurs d'éducation physique,
S. Bekaert, S. De Smet.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 16 septembre 2019

Avis n°	Classe
21	1 ^e
19	2 ^e
18	3 ^e
20	4 ^e
20	5 ^e
20	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Nous sommes au regret de constater qu'en cette rentrée scolaire 2019, trop d'élèves se présentent à l'école vêtus d'une tenue vestimentaire non appropriée.

Nous vous rappelons que notre Règlement des Etudes, ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur préconisent la discrétion, la décence et la correction en matière vestimentaire. Plus concrètement, sont donc interdits :

- les vêtements (vestes ou pantalons) à motifs militaires ;
- les vêtements sportifs (t-shirt de football, sweatshirts larges de sport, vestes ou pantalons de jogging) ;
- les pantalons à trous ou raccommodés ;
- les pantalons effilochés.

Merci de bien tenir compte de ce rappel afin d'éviter des déconvenues,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 16 septembre 2019

Avis n°	Classe
22	1 ^e
20	2 ^e
19	3 ^e
21	4 ^e
21	5 ^e
21	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Voici la nouvelle répartition des surveillants-éducateurs pour l'année scolaire 2019-2020 :

1^{ère} années : Mme Languillier 02/740 24 66 fiona.languillier@brucity.education

2^{ème} années : Mme Duret 02/740 24 64 aurore.duret@brucity.education

3^{ème} années : Mme Ounnas 02/740 24 65 kaoutar.ounnas@brucity.education

4^{ème} années : Mme Colmant / M. Izmar 02/740 24 63 sylviane.colmant@brucity.education

5^{ème} et 6^{ème} années : Mme Colmant 02/740 24 63 sylviane.colmant@brucity.education

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 13 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
22	5 ^e
22	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Ce lundi 16 septembre à 15h, un représentant des Mini-Entreprises viendra informer les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année de la possibilité de participer à cet évènement annuel. La présentation se fera au local de géographie.

Je vous remercie pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 6 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
18	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Mardi 10 septembre 2019, à partir de 12h25, aura lieu la présentation des stages civiques aux élèves de 5^{ème} année.

Mme Alice Rodrigue, responsable des stages civiques à la Ville de Bruxelles, viendra notamment leur expliquer le fonctionnement du site pour permettre aux élèves de lancer leur recherche de lieu de stage. Cette présentation sera suivie dans l'après-midi d'ateliers-philos. La fin des activités est prévue à 16h35 au plus tard.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 6 septembre 2019

Avis n°	Classe
19	1 ^e
17	2 ^e
16	3 ^e
17	4 ^e
17	5 ^e
17	6 ^e

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE LA VILLE DE BRUXELLES

Chers parents,

Vous avez reçu lors de l'inscription de votre enfant au sein de notre Institut, un exemplaire du R.O.I. (Règlement d'Ordre Intérieur).

Celui-ci doit être modifié suite à la circulaire 7258 du 1/8/2019.

Vous trouverez ci-dessous en gris les passages modifiés qui sont d'ores et déjà d'application cette année scolaire :

3. Inscriptions (p 2)

3.1. Inscription des élèves mineurs

Toute demande d'inscription d'un élève mineur doit être faite par les parents ou la personne légalement responsable. Elle peut également émaner d'une personne qui assure la garde de fait du mineur, pour autant que celui-ci puisse se prévaloir d'un mandat exprès d'une des personnes susmentionnées ou d'un document administratif officiel établissant à suffisance son droit de garde. Les parents doivent se présenter eux-mêmes, accompagnés de l'enfant à inscrire.

Par l'inscription dans un établissement communal, l'élève et ses parents adhèrent :

- au Projet éducatif et au Projet pédagogique des établissements d'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles,
- au Projet d'établissement,
- au Règlement des études,
- au Règlement d'ordre intérieur et aux règles spécifiques à l'établissement scolaire.

À défaut d'une adhésion pleine et entière aux contenus de ces documents, l'inscription peut être refusée ou remise en question.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

L'inscription dans l'enseignement secondaire se prend au plus tard le 1^{er} jour ouvrable du mois de septembre. Pour des raisons exceptionnelles et motivées, appréciées par le Chef d'établissement, l'inscription peut être prise au-delà du premier jour ouvrable scolaire de septembre.

6.4. Absences (p 5-6)

Les règles en vigueur en matière d'absences injustifiées sont les suivantes :

- Toute absence non valablement justifiée dans les formes et délais requis peut entraîner une note nulle aux épreuves d'évaluation organisées pendant cette absence, une perte de points de comportement, une retenue, voire un jour d'exclusion.
- Dès le 9^{ème} demi-jour d'absence injustifiée, le chef d'établissement signale cette absence au Service du Droit à l'instruction de la DGEO., direction générale de l'enseignement obligatoire.
- Au plus tard à partir de la dixième demi-journée d'absence injustifiée d'un élève, le chef d'établissement ou son délégué convoque l'élève majeur ou l'élève mineur et ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale par courrier recommandé avec accusé de réception.
- À partir du deuxième degré de l'enseignement secondaire ordinaire, l'élève qui compte, au cours d'une même année scolaire, plus de 20 demi-journées d'absence injustifiée, n'a plus droit à la sanction des études pour l'année en cours, sauf décision favorable du conseil de classe à l'exception de l'élève qui dépasse les 20 demi-journées d'absence injustifiée après le 31 mai, lequel est admis à présenter les examens sans décision préalable du conseil de classe. Le Chef d'établissement informe les parents de l'élève mineur ou l'élève majeur des conséquences de ce dépassement sur son parcours scolaire. Dès le retour de l'élève à l'école, l'équipe éducative et le CPMS définissent pour l'élève les objectifs individuels qui seront soumis à l'approbation de l'élève majeur ou des parents de l'élève mineur, via un document reprenant l'ensemble des objectifs fixés. Si l'élève ou ses parents n'approuvent pas les objectifs, l'élève n'est pas admis à présenter les examens. Si les objectifs sont approuvés, le Conseil de classe décide alors entre le 15 et le 31 mai si l'élève est admis à présenter les examens de fin d'année en fonction du respect ou non des objectifs fixés. L'élève qui n'est pas admis à présenter les examens recevra une attestation de fréquentation.
- L'élève majeur qui compte, au cours d'une même année scolaire, plus de 20 demi-jours d'absence injustifiée peut être exclu de l'établissement selon les modalités prévues par le décret.

Merci de prendre note de tous ces changements.

Signature des parents

Signature de l'élève,

La Préfète des Etudes,

ou de l'étudiant majeur,

P. DE MEUE



A fixer au cahier d'avis

Le 6 septembre 2019

Avis n°	Classe
18	1 ^e
16	2 ^e
15	3 ^e
16	4 ^e
16	5 ^e
16	6 ^e

Les lundis et vendredis – piano à l'AAM

Chers parents, chers élèves, chers musiciens,

Dans le but de promouvoir la musique et vu le succès, l'année scolaire passée, des vendredis-piano, nous étendons la possibilité pour nos élèves de jouer du piano en dehors des heures de cours aux **lundis**.

A partir du vendredi 6 septembre, le piano sera accessible dans le préau Max dès 7h30 les vendredis et lundis.

En espérant que cette initiative rencontre un vif succès, merci pour votre attention.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
17	1 ^e
15	2 ^e
14	3 ^e
15	4 ^e
15	5 ^e
15	6 ^e



Le 06 juin 2019

Rappel : Ouverture des portes à 7h30 au lieu de 7h !

Chers parents, chers élèves,

Comme déjà mentionné en juin, à partir de cette rentrée scolaire 2019, l'école ne sera accessible aux élèves qu'à partir de 7h30 le matin, et ce pour des mesures de sécurité imposées par la Ville de Bruxelles.

Veillez, je vous prie, prendre les mesures nécessaires afin d'éviter à vos enfants une attente trop matinale inutile.

Merci pour votre précieuse collaboration.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 03 septembre 2019

Avis n°	Classe
16	1 ^e
	2 ^e
	3 ^e
	4 ^e
	5 ^e
	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Dans le but de bien accueillir tous nos nouveaux élèves de 1^{ère} et leurs parents, l'Athénée Adolphe Max organise **le lundi 9 septembre 2019 à 18h** une première réunion d'information.

En espérant vous voir nombreux à cette rencontre cruciale pour l'avenir de votre enfant,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be*

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

*Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be*



À fixer au cahier d'avis

Le 2 septembre 2019

Avis n°	Classe
15	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
-	4 ^e
-	5 ^e
-	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

À l'occasion de la rentrée scolaire, afin de favoriser une première rencontre conviviale entre les élèves de première année, leurs parents et leurs professeurs, nous avons le plaisir de vous inviter à un petit-déjeuner dans les locaux de l'Athénée, ce mardi 3 septembre 2019 de 8h00 à 8h50. Nous espérons vous y voir nombreux.

La Préfète des Études,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be



A fixer au cahier d'avis

Le 5 septembre 2019

Avis n°	Classe
-	1 ^e
-	2 ^e
-	3 ^e
14	4 ^e
14	5 ^e
14	6 ^e

Chers parents, chers élèves,

Qui dit rentrée dit aussi nouvelle saison théâtrale...

Les élèves du cycle supérieur ont l'opportunité de souscrire un abonnement (5 spectacles) au théâtre Le Public, rue Braemt, 74 à 1210 Bruxelles pour la somme de 17,50€.

Au programme :

- 1) Edmond d'Alexis Michalik le 18 octobre
- 2) A la vie, à la mort de Bernard Cogniaux et Pierre-André Itin le 22 novembre
- 3) Les Emotifs anonymes de Philippe Blasband et Jean-Pierre Améris (mise en scène : Arthur Jugnot) le 7 février
- 4) Monsieur Optimiste d'Alain Berenboom le 20 mars
- 5) Une vie sur mesure de Cédric Clapuis le 7 mai

Inscription et paiement auprès des professeurs de français, Mesdames Stuyck et Desmet, pour le vendredi 13 septembre au plus tard.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be